



2018

Rapport de gestion



La Plage des Six Pompes – Spectacle «The Color of Time» – La Chaux-de-Fonds

Nos sponsorings vus d'un autre œil

Pour mettre en valeur les soutiens qu'elle accorde année après année, la BCN a utilisé un ballon-drone lors des différentes manifestations et événements qui ont jalonné 2018.

Grâce à sa technologie lui permettant de survoler les foules, BCN Airstory a ainsi apporté des perspectives différentes sur les temps forts culturels, sportifs et économiques du canton, tels Festi'neuch, la Plage des Six Pompes, le NIFFF, le BCN Tour, les matchs de Xamax, du NUC et du HCC ou le Prix BCN Innovation.

Cet œil, fil conducteur des illustrations de ce rapport de gestion, témoigne de la richesse et du dynamisme de la vie associative de notre canton, et des émotions qu'ils suscitent.

Rapport de gestion **Sommaire**

00 **Intro**

Nos sponsorings vus d'un autre oeil_____	01
Sommaire_____	02
Chiffres-clés_____	04
En un clin d'œil_____	05
Message de la Présidente et du Directeur général_____	06

01 **Revue 2018**



Introduction_____	12
Revue de l'année 2018_____	13
< Clientèle individuelle_____	17
< Clientèle entreprises_____	18
< Private Banking et Asset Management_____	19

02 **Portrait**



Introduction_____	22
Votre banque, statut et mission_____	23
Engagement_____	24
< Valeurs_____	24
< Charte éthique BCN_____	25
< Responsabilité sociale d'entreprise_____	27
< Développement durable_____	28
Contribution à la vie du canton____	32
< Sponsoring et soutien_____	33
< Prix BCN Innovation_____	34
< Fondation culturelle BCN_____	35

03 **Reflets conjoncturels**



Introduction_____	38
Economie mondiale et suisse_____	39
Economie neuchâteloise_____	41
Marché immobilier_____	45

2018

04 Gouvernance d'entreprise



p. **46**

05 Exercice annuel



p. **64**

06 Rapport de l'organe de révision



p. **90**

Missions_____	49	Comptes annuels_____	66	Rapport_____	92
Conseil d'administration_____	50	Annexe du boucllement_____	71	Ancrée dans la région_____	94
Direction_____	58	Informations se rapportant au bilan_____	78	◀ A votre service_____	94
Rémunération, participations et prêts_____	63	Informations se rapportant aux opérations hors bilan_____	87	◀ Adresses_____	95
Organe de révision bancaire_____	63	Informations se rapportant au compte de résultat_____	88		
Politique d'information_____	63				

136^e rapport de gestion

Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2018	2017	Evolution en %
Bilan				
Somme du bilan		10'847	10'702	1,4
Prêts à la clientèle		8'902	8'673	2,6
Avoirs de la clientèle		6'269	6'226	0,7
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		818	785	4,2
	<i>en milliers CHF</i>			
Produits et charges				
Opérations d'intérêts		95'813	97'782	-2,0
Opérations de commissions et des prestations de service		26'095	24'615	6,0
Opérations de négoce		8'997	7'239	24,3
Autres résultats ordinaires		1'417	4'312	-67,1
Charges		66'572	65'805	1,2
	<i>en milliers CHF</i>			
Résultats				
Produits		135'656	136'745	-0,8
Résultat opérationnel		58'854	60'874	-3,3
Bénéfice de l'exercice		39'524	37'573	5,2
	<i>en milliers CHF</i>			
Répartition du bénéfice				
Rémunération totale à l'Etat de Neuchâtel		27'000	25'000	8,0
- dont intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.- à 5%		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres		33'429	37'914	-11,8
	<i>en %</i>			Variation
Rentabilité				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,2	7,8	-0,6
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		25,9	23,9	2,0
Volant de fonds propres		16,5	16,1	0,4
Volant de fonds propres avec volant anticyclique		15,5	15,1	0,4
Ratio coûts/revenus		49,1	48,1	1,0
Notre présence				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		64	67	-3
Evolution du personnel				
Nombre de collaborateurs		311	319	-8
Nombre de postes de travail à 100%		274,2	280,1	-5,9
Nombre d'apprentis		22	21	1

En un clin d'œil

CHF 10'847 millions

Somme du bilan

+1,4%



CHF 39,5 millions

Bénéfice
de l'exercice

+5,2%



CHF 27 millions

Rémunération
de l'Etat

+8,0%



CHF 6'269 millions

Avoirs de
la clientèle

+0,7%



CHF 818 millions

Fonds propres

+4,2%



CHF 7'799 millions

Hypothèques

+2,5%





Manuela Surdez
Présidente du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

« L'accompagnement des PME dans la transmission d'entreprises est un service que la BCN a continué de proposer et de mettre en œuvre durant l'année écoulée, persuadée que ce soutien constitue une étape cruciale dans le maintien de nos savoir-faire dans notre région. »

Manuela Surdez

Message de la Présidente et du Directeur général

Chères Neuchâteloises, Chers Neuchâtelois,

Les années défilent, mais le lien qui unit la Banque Cantonale Neuchâteloise à la population neuchâteloise ne s'étirole pas. En effet, l'enquête de satisfaction menée en 2018 auprès de notre clientèle témoigne de l'attachement de cette dernière aux contacts humains, et ceci malgré le déploiement de nouvelles technologies dans l'univers financier.

Digitaliser sans déshumaniser, voilà l'esprit qui a animé ce 136^e exercice annuel. Cette voie a permis la réalisation de nombreux projets, souvent de l'ombre et encore peu perceptibles par les utilisateurs externes, mais absolument indispensables pour permettre à la banque de conserver son rôle de banque universelle principale sur le territoire cantonal.

La BCN a réalisé de très bons résultats en 2018. Bien sûr, la persistance des taux négatifs, l'exacerbation de la concurrence, la volatilité importante sur les marchés financiers et la mutation des modèles d'affaires rendent le secteur bancaire encore plus complexe. La BCN a réussi à s'adapter à cet environnement toujours plus exigeant.

Bénéfices en hausse

Pour l'exercice 2018, la BCN affiche des résultats positifs et conformes à ses attentes, avec une croissance mesurée du bilan. Le bénéfice opérationnel atteint CHF 58,9 millions et le bénéfice net s'élève à CHF 39,5 millions. Bien que soumise à une pression constante liée à l'environnement des taux négatifs, la marge d'intérêt réalisée constitue une satisfaction pour l'année écoulée.

L'activité liée aux services délivrés aux entreprises a bénéficié de l'embellie conjoncturelle générale, notamment dans l'industrie horlogère et de la machine-outils. Ceci s'illustre au travers d'un rattrapage des investissements réalisés en 2018, ce qui a permis de relancer les projets en suspens et d'en voir émerger de nouveaux. L'accompagnement des PME dans la transmission d'entreprises est un service que la BCN a continué de proposer et de mettre en œuvre durant l'année écoulée, persuadée que ce soutien constitue une étape cruciale dans le maintien de nos savoir-faire dans notre région.

Enfin, malgré un environnement économique mondial plutôt favorable, les marchés financiers ont souffert de la fébrilité des investisseurs. Cette dernière s'explique essentiellement par les relents protectionnistes et les menaces commerciales qui en découlent et qui génèrent un climat d'insécurité générale. Ainsi, le domaine de la gestion de fortune ne s'attendait pas à un contexte aussi

« Depuis 2000, la banque a distribué à la République et canton de Neuchâtel la somme de CHF 419 millions à valoir sur ses résultats. »

Pierre-Alain Leuenberger

difficile en 2018, ce qui n'a pas empêché la clientèle de maintenir sa confiance dans la qualité de notre gestion et le nombre de mandats confiés à la banque de s'inscrire en hausse. Les volumes investis dans les deux fonds de placement BCN ont continué à croître.

Autre élément de satisfaction: la gestion rigoureuse des charges. En effet, malgré des exigences légales toujours plus élevées, nécessitant davantage de ressources pour y répondre, la BCN a réussi à maintenir une stabilité de ses charges pour la période écoulée. Ceci contribue de manière significative à la présentation de bons résultats.

27 millions pour l'Etat

Le bénéfice net dégagé pour 2018 permet à la banque d'accroître ses versements à l'Etat à CHF 27 millions, dans un contexte où le canton a besoin de ressources supplémentaires pour faire avancer les projets de réformes ambitieux qui sont les siens. Depuis 2000, la banque a distribué à la République et canton de Neuchâtel la somme de CHF 419 millions à valoir sur ses résultats. Durant la même période, les fonds propres sont passés de CHF 304 à CHF 818 millions, assurant une solide capitalisation à l'établissement.

En plus de sa mission de base, la BCN poursuit son engagement en faveur de la population en apportant son soutien dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation. Ce sont ici plus de CHF 3,1 millions octroyés sous diverses formes, parfois pour de petits projets, parfois pour d'autres plus spectaculaires et médiatisés. Cette manne contribue assurément au rayonnement cantonal et joue également un rôle fédérateur entre tous les Neuchâtelois.

Après une année 2018 qui a retrouvé des couleurs sur le plan conjoncturel et vu le chômage du canton redescendre à son plus bas niveau depuis dix ans, la BCN reste toutefois prudente quant à l'exercice 2019. En effet, la situation sur les marchés financiers, la fin du cycle haussier dans le domaine de l'immobilier ainsi que les taux négatifs obligent la BCN à rester attentive pour 2019, même si son modèle d'affaires est solide et qu'il conserve toute sa pertinence.

Rapidité de traitement

L'environnement bouge, s'accélère, mais la mission et les valeurs de la banque demeurent immuables. Pour rester au service du développement économique et social du canton, la BCN consolide sa présence auprès de ses clients, quels que soient leur étape de vie ou leur ancrage géographique. Pour cela, elle leur met à disposition des services de qualité et continuera à leur offrir une grande rapidité dans le traitement de leurs demandes.

Le Conseil d'administration et la direction de la banque ne dérogeront pas à cette vision, à savoir le maintien d'une banque universelle de qualité et efficace, au service du plus grand nombre. Nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité. Votre confiance nous pousse, chaque jour, à viser l'excellence.



Manuela Surdez
Présidente du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



01

Revue 2018



Solide résultat et augmentation des fonds propres

La BCN réalise un exercice 2018 réjouissant. Le bénéfice pour l'année écoulée s'élève à CHF 39,5 millions. Cette évolution positive permet de renforcer les fonds propres (CHF 818 millions) et le bilan (CHF 10,8 milliards) et d'accroître la rétribution à l'Etat de Neuchâtel à CHF 27 millions, soit CHF 2 millions de plus qu'un an auparavant.

Revue de l'année 2018

Exercice 2018

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie exercice annuel 2018, pages 66 à 89.

Dans un contexte économique positif marqué par une forte volatilité sur les marchés financiers et le maintien d'une politique de taux négatifs par la Banque Nationale Suisse, la Banque Cantonale Neuchâteloise réalise des revenus très proches de l'exercice record de 2017. Cette excellente performance permet à la banque d'augmenter, pour la sixième année consécutive, à la fois ses ratios de fonds propres et la rémunération au canton de Neuchâtel.

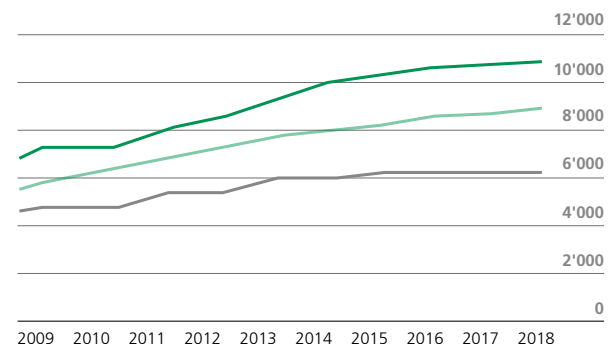
Evolution du bilan

Le bilan progresse de 1,4% à CHF 10,8 milliards, contre CHF 10,7 milliards en 2017. Les postes clés sont constitués des prêts à la clientèle (+2,6%) et des avoirs déposés par la clientèle (+0,7%). Outre l'augmentation de la rétribution de l'Etat, la BCN a également accru ses fonds propres. Cette progression de 4,2% étant plus élevée que celle des prêts octroyés à la clientèle, la BCN a donc encore renforcé son bilan l'année dernière.

Bilan synthétique	en millions CHF	2018	2017	Variations en %
Total du bilan		10'847	10'702	+1,4
Prêts à la clientèle		8'902	8'673	+2,6
Avoirs de la clientèle		6'269	6'226	+0,7
Fonds propres (après répartition)		818	785	+4,2

Bilan synthétique

en millions CHF



■ Bilan
■ Prêts à la clientèle
■ Avoirs de la clientèle

Résultats de l'entreprise

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2018	2017	Variations en %
Opérations d'intérêts	95,8	97,8	-2,0
Opérations des commissions et des prestations de service	26,1	24,6	6,0
Opérations de négoce	9,0	7,2	24,3
Charges du personnel	40,8	40,7	0,2
Autres charges d'exploitation	25,8	25,1	2,7
Résultat opérationnel	58,9	60,9	-3,3

Le compte de résultat 2018 indique un très léger recul du revenu brut, qui atteint CHF 135,7 millions (-0,8%) contre CHF 136,7 millions un an plus tôt. Cette baisse de revenu peut être intégralement imputée à l'évolution des marchés financiers lors du dernier trimestre 2018, qui n'a pas permis de répéter les excellentes performances réalisées en 2017. Cet écart est visible dans les autres résultats ordinaires, qui reculent de 67,1%, tout en restant positifs avec une contribution de CHF 1,4 million, alors qu'elle s'élevait à CHF 4,3 millions en 2017.

La marge d'intérêts bruts perd 1,4%, alors que des opérations couvertes sur devises à terme ont été réalisées par la banque pour son propre compte pour atténuer les effets des taux négatifs imposés par la BNS. Ces transactions ont conduit, en raison des prescriptions comptables, à enregistrer environ CHF 2 millions de produits dans les opérations de négoce, alors qu'économiquement ces revenus s'apparentent à de la marge d'intérêts. Compris dans les produits des opérations d'intérêts, ils auraient amené une très légère progression du résultat d'intérêts par rapport à l'exercice 2017, tout en faisant apparaître non pas une forte augmentation du résultat des opérations de négoce, mais un léger fléchissement de CHF 0,2 million.

La marge nette d'intérêt se calcule après constitution ou dissolution de correctifs de valeur pour risques de défaut-

lance et pertes liées aux opérations d'intérêts. Au cours de l'exercice 2018, conformément aux principes de prudence appliqués par la banque, ce sont CHF 3,3 millions qui ont fait l'objet d'une provision (CHF 2,8 millions en 2017).

Les opérations comptabilisées dans le résultat des opérations de commissions et des prestations de service connaissent un développement réjouissant grâce aux activités déployées dans le domaine des fonds de placements et de la gestion de fortune. Elles contribuent pour plus de CHF 26 millions au revenu de la banque, les commissions sur titres et opérations de placement ayant à elles seules augmenté de CHF 1,7 million au cours de l'exercice sous revue.

Comme indiqué dans le tableau, le résultat des opérations de négoce se situe à CHF 9 millions. Toutefois, ramené à une base comparable à 2017, c'est un revenu de CHF 7 millions qui a été atteint au cours de l'exercice 2018, soit un niveau légèrement inférieur à 2017.

Du côté des charges, celles qui ont trait au personnel sont stables à CHF 40,8 millions (+0,2%) alors que les autres charges d'exploitation progressent pour atteindre 25,8 millions (+2,7%). Cette hausse reste toutefois mesurée au regard du cadre réglementaire qui continue de se densifier et devant la nécessité d'intégrer de plus en plus rapidement de nouvelles solutions technologiques.

Le ratio «coûts/revenus» passe ainsi de 48,1% à 49,1%, alors que les «corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» baissent à CHF 6,9 millions (CHF 7,9 millions en 2017).

Le résultat opérationnel se monte à CHF 58,8 millions et le bénéfice de l'exercice augmente de 5,2% pour atteindre CHF 39,5 millions.

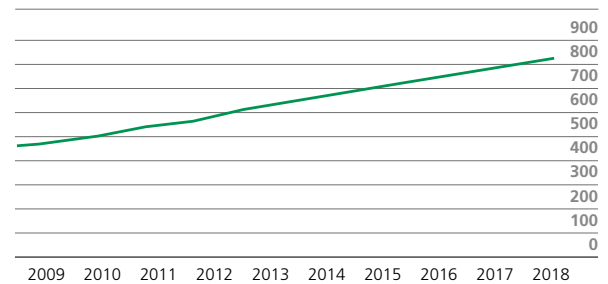
Rétribution de l'Etat et fonds propres

Rentabilité	en %	2018	2017
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,2	7,8
Rentabilité du capital mis à disposition par l'Etat (sans rémunération garantie de l'Etat)		25,9	23,9

Le bon résultat net réalisé a permis d'augmenter de CHF 2 millions la rétribution totale à l'Etat, ce qui signifie qu'elle a été portée à CHF 27 millions. En ne tenant pas compte de la rémunération de la garantie de l'Etat, la rentabilité du capital mis à disposition par le canton de Neuchâtel s'élève à 25,9%, pour une rentabilité opérationnelle de 7,2%. En effet, la banque continue de renforcer ses fonds propres de base par une attribution totale de CHF 33,4 millions aux réserves. Ils atteignent désormais CHF 818 millions, ce qui représente un volant de fonds propres de 16,5%. La couverture des risques pondérés, incluant le volant anticyclique de 2%, se monte à 15,5%. Les exigences légales sont fixées à 11,2% pour une banque de catégorie 4 comme la BCN. Toutefois, la banque s'est fixée un objectif stratégique plus élevé, pour répondre à la fois aux attentes des autorités de régulation et à celles du marché.

Fonds propres	en millions CHF	2018	2017	Variations en %
Fonds propres		818	785	+4,2

Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque	2018	2017	Variations en %
Volant de fonds propres	16,5	16,1	+2,5
Volant de fonds propres avec volant anticyclique	15,5	15,1	+2,8
Taux de couverture des fonds propres (sans volant anticyclique)	206,6	201,4	+2,6



■ Fonds propres de base après répartition du résultat

Perspectives

Pour l'exercice 2019, les marges d'intérêts continueront à être sous forte pression en raison de la politique de taux négatifs menée par la BNS. Cette dernière ne devrait pas, a priori, relever ses taux directeurs cette année.

Dans ce contexte, la BCN entend maintenir sa bonne position dans le marché cantonal. Elle poursuivra le développement de ses affaires en visant une croissance modérée et qualitative, propre à lui assurer des résultats en ligne avec ceux de l'exercice 2018. Pour les atteindre, elle devra poursuivre ses efforts d'amélioration continue de ses processus, ne pas perdre la maîtrise de ses charges et mettre en œuvre une politique de produits et de prestations répondant toujours mieux aux besoins actuels et futurs de la clientèle.



Revue de l'année 2018

Clientèle individuelle

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN s'appuie sur 127 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle met l'accent sur la disponibilité et sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton. Elle propose ses services dans 12 points de vente, met à disposition de la clientèle 64 bancomats et appareils de versement, deux centres téléphoniques de conseils, une plateforme e-Banking et une application Mobile Banking.

La BCN porte une attention particulière à la satisfaction de ses clients et accompagne ses derniers dans tous les aspects liés à leurs finances (gamme de comptes, trafic des paiements, prévoyance, placements, planification financière, crédits hypothécaires). Grâce à cette vue d'ensemble, la majorité de Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal.

Activités 2018

Dans le but d'actualiser constamment les offres et de rester compétitif, de nouvelles prestations ont été introduites en 2018, avec par exemple la mise sur le marché de produits hypothécaires alliant sécurité et souplesse. L'offre de services e-Banking a également été renouvelée, avec de nouvelles fonctionnalités et un design revisité, tout en renforçant la sécurité des données et des transactions.

Une vaste enquête de satisfaction, analysée au cours de l'exercice, permet d'ajuster encore plus en détail les prestations et les services offerts. A noter que la certification des compétences de l'ensemble du personnel s'est poursuivie l'an dernier, offrant un gage de qualité à tous les échelons et permettant un conseil optimal à chaque situation.

Enfin, le programme BCN PassionNE s'est déployé au sein de la clientèle. Cette plateforme de loisirs à prix réduit offre aux clients une myriade d'activités à découvrir ou redécouvrir, essentiellement en terre neuchâtelaise.

Perspectives

La BCN entend accompagner ses clients à chaque étape de leur vie, grâce à un conseil personnalisé, dans un environnement où l'offre, étendue, renforce la nécessité de garder une vue d'ensemble.

Parallèlement à une offre traditionnelle, la BCN veut poursuivre le développement des prestations en ligne selon la devise «Digitaliser sans déshumaniser». Les contacts personnels resteront centraux à l'avenir, alors que l'autonomie des clients et la disponibilité des services continueront à être fortement développées au travers de l'utilisation des canaux digitaux.

Dans un environnement complexe, qui nécessite un suivi régulier, l'accompagnement du client reste au cœur des préoccupations. En développant son portefeuille de prestations, la BCN propose ainsi des solutions taillées sur mesure.

C'est également dans cet esprit de proximité que la BCN déploiera dans l'agence rénovée du Val-de-Ruz un nouveau concept d'accueil en 2019. Ce centre de conseils, basé à Cernier, sera à la pointe de la modernité, tout en renforçant les échanges directs avec la clientèle.

Revue de l'année 2018

Clientèle entreprises

L'appui au développement des entreprises du canton de Neuchâtel figure parmi les principaux buts poursuivis par la BCN. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional, elle réalise cette mission en demeurant le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille.

Avec une équipe de 21 collaborateurs spécialisés actifs et présents sur deux zones de marché (Littoral neuchâtelois, Montagnes et Vallées neuchâtelaises), la BCN vise à connaître le modèle d'affaires de l'entreprise cliente afin de lui assurer une prise en charge adaptée à ses besoins, qu'il s'agisse de gérer la trésorerie, de financer le cycle de production ou des investissements, ou encore de mettre en place des moyens de paiements.

Les connaissances et l'expérience des conseillers, conjuguées à leur ancrage dans les réalités du terrain, permettent aux spécialistes de la banque d'accompagner les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise. La BCN porte notamment une attention particulière à favoriser la transmission d'entreprises, si possible avec l'implication d'un actionariat régional, afin de pérenniser les emplois dans le canton. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au centre de leur priorité, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

Activités 2018

Pour les entreprises industrielles, l'année 2018 a été marquée par une nette reprise, notamment dans le secteur de l'horlogerie et de la machine-outils. Après une période plus compliquée, cette embellie a entraîné un effet de rattrapage, d'anciens projets d'investissement venant s'ajouter aux nouveaux. Cette période plus faste a permis

à la BCN d'accompagner ses clients dans leur volonté de développement. Le contexte s'est également révélé particulièrement propice à la transmission d'entreprises. Quant au secteur tertiaire, il a été confronté à deux défis majeurs : la digitalisation de l'activité et le changement des modes de consommation. Par conséquent, les besoins en financement ont sensiblement varié d'une entreprise à l'autre.

Par la mise sur pied d'événements thématiques, l'envoi de newsletters et la réalisation d'études économiques, parfois en collaboration avec d'autres partenaires, la BCN affiche la volonté claire de mettre en réseau les entrepreneurs afin de vivifier l'écosystème neuchâtelois.

Perspectives

Un certain ralentissement est attendu du côté de la construction et du génie civil. Au regard du dynamisme de l'emploi en fin d'année, le secteur secondaire devrait poursuivre ses investissements en 2019, y compris au niveau des immeubles de production. Toutefois, la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine et les tensions politiques apparues en Europe font planer de nombreuses incertitudes sur la conjoncture 2019, en particulier pour les sociétés exportatrices.

Le thème de la succession dans les entreprises reste important, et la BCN poursuit sa tâche de sensibilisation – la transmission nécessite anticipation et proactivité – et de conseil auprès des entrepreneurs.

La BCN accompagne également la transition économique depuis quelques années, qui s'illustre par l'arrivée des technologies digitales et le déploiement de nouveaux modèles d'affaires, y compris dans les PME, pour lesquelles elle ambitionne de rester le partenaire principal.

Revue de l'année 2018

Private Banking et Asset Management

Le Private Banking propose une approche holistique de la situation patrimoniale des clients et implique 18 spécialistes répartis dans toutes les régions du canton. Les conseillers Private Banking assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé avec eux à une analyse pointue de leur profil de risque et de leurs perspectives, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée puis leur garantissent un suivi professionnel.

Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus (privilégiant le franc suisse ainsi que les actions suisses), et les services de conseils en placements personnalisés.

L'Asset Management gère quant à lui les fonds de placements BCN durables, et l'ensemble des mandats de gestion confiés à la banque. Il propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque depositaire. Il apporte également un soutien aux experts en matière de placements.

Activités 2018

En raison de la forte volatilité qui s'est installée, liée aux craintes quant à la croissance à venir et aux risques géopolitiques, l'année 2018 s'est révélée un peu plus difficile qu'attendue sur les marchés. Les investisseurs ont donc plutôt recherché des positions défensives. Dans ce contexte défavorable, le Private Banking et l'Asset Management de la BCN ont néanmoins enregistré une croissance de la masse sous gestion, hors effets de marché, ainsi qu'une progression du nombre de mandats.

Les deux fonds de placement BCN ont également continué de croître avec un volume investi qui dépasse les CHF 225 millions à fin 2018.

L'an dernier, une plateforme de monitoring des portefeuilles a été introduite à la BCN. Outre un aspect réglementaire – s'assurer que le portefeuille du client respecte sa stratégie – cette plateforme constitue un outil d'aide précieux pour les conseillères et conseillers dans le suivi constant des portefeuilles. En s'appuyant sur ces nouvelles technologies, les spécialistes peuvent se focaliser davantage encore sur les besoins du client, sa situation et sur le conseil personnalisé.

Perspectives

Si la croissance économique reste présente, un ralentissement de cette dernière devrait intervenir en 2019. Les rythmes de développement des économies émergentes, américaine et européenne continueront probablement de diverger et la Suisse n'évitera probablement pas un affaiblissement de sa croissance. Les politiques monétaires appliquées aux Etats-Unis et en Europe ajoutées aux problématiques géopolitiques et sociales actuelles rendent les prévisions pour 2019 plutôt incertaines. La BCN reste toutefois prudemment optimiste pour l'exercice en cours.

Tout en se préparant à l'introduction de la nouvelle Loi fédérale sur les marchés financiers (LSFin), qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020, la BCN entend faire évoluer son offre de produits, ainsi que les services proposés, avec l'objectif de grandir tout en gardant sa philosophie et une taille humaine.



02

Portrait



NIFFF – Neuchâtel International Fantastic Film Festival – Place des Halles

Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation lui permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.

Votre banque

Statut et mission

Etre au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâtelaise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3^e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Des décisions rapides et claires

Forte de 311 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de 12 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 64 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de «contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle», mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâtelaise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Engagement

Valeurs

La BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-contre, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



Engagement

Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâtoise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.

Engagement

Responsabilité sociale d'entreprise

Consciente de sa responsabilité sociale, envers l'environnement et l'ensemble de ses partenaires, la BCN place l'humain au cœur de ses ambitions. Elle poursuit donc activement le développement d'une politique responsable de la gestion des ressources humaines au sein de l'institution. En s'appuyant sur les évolutions sociologiques et les exigences légales, cette vision contribue à une gestion des collaboratrices et collaborateurs souple et dynamique. Outre le gain d'image, cette approche permet à la BCN de demeurer un employeur attractif et compétitif.

A l'écoute

Cet engagement a favorisé, de longue date, le développement d'une politique familiale moderne et flexible, avec, par exemple, l'introduction du temps partiel pour les hommes et les femmes, de congés parentaux avantageux ou la mise sur pied d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel. Avec ces prestations, la BCN se veut surtout à l'écoute de ses collaboratrices et collaborateurs afin de leur offrir à la fois un cadre de travail attractif et stimulant ainsi que la possibilité de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle.

Refonte du système de rémunération

Avec l'évaluation de son système salarial dans sa globalité, au-delà de la question du genre, la BCN a fait un pas déterminant visant, à moyen terme, à l'obtention d'une certification d'un employeur équitable, décernée par un organisme indépendant.

Un processus d'évaluation de toutes les fonctions de la banque par un organisme indépendant a donné lieu à l'introduction de bandes salariales définies pour chaque fonction. Elles permettent en outre de disposer d'un outil de comparaison avec les autres acteurs du marché, utile en raison de la compétition qui existe pour attirer les talents.

L'année 2018 a été également consacrée à la refonte complète du système de rémunération variable afin d'offrir un outil plus objectif et des rémunérations directement en lien avec les résultats financiers de la banque. Outre sa corrélation avec la santé financière de la BCN, ce nouveau système est plus transparent et équitable, puisque les

critères de détermination du bonus seront davantage collectifs que par le passé. Sa mise en œuvre se déroulera à la fin de l'exercice 2019.

Sensibiliser à la mobilité et au bien manger

Les métiers liés à la banque sont, à quelques exceptions près, plutôt sédentaires. Pour inviter les collaborateurs à bouger un maximum, voire changer leurs habitudes, la BCN a mis sur pied quatre journées sans ascenseur durant l'exercice 2018. Les clients qui viennent à la banque ces jours-là sont également invités à participer à l'opération. La santé du personnel figure parmi les priorités de la BCN et afin de sensibiliser tout un chacun à une nourriture saine et de saison, des livraisons de paniers de fruits ont démarré sur les grands sites.

Toujours plus de formations supérieures

Maître-mot en matière de développement professionnel et personnel, la formation tient une place centrale dans la politique des ressources humaines de la BCN. Ainsi, dès la rentrée 2018, 21 apprentis (18 par le passé) ont bénéficié du programme de formation duale proposé par la banque. Côté formation continue, les collaboratrices et collaborateurs de la BCN y ont consacré plus de 10'000 heures, soit en moyenne 4 à 5 jours par personne. Par ailleurs, de nombreux collaborateurs issus de tous les métiers de la banque en prise directe avec la gestion patrimoniale ou la vente de produits financiers ont achevé le programme d'accréditation approuvé par la Confédération (SECO).

Prévention auprès des jeunes

Afin de prévenir l'endettement des jeunes, la BCN, aux côtés des autres banques cantonales et des syndicats faitiers des enseignants romands et alémaniques, soutient le programme FinanceMission. Ce dernier développe des outils pédagogiques permettant aux enseignants de transmettre des compétences financières aux adolescents. Avec cet engagement, la BCN participe à la lutte contre la spirale de l'endettement en accompagnant les jeunes Neuchâtoises et Neuchâtois vers une gestion responsable de l'argent.

Efforts pour la prévoyance

Enfin, la Caisse de retraite et d'invalidité de la BCN a engagé une réforme structurelle du plan en primauté de cotisations afin de maintenir des conditions de prévoyance de premier ordre à long terme pour les assurés. Dans ce cadre, la BCN a décidé de contribuer aux mesures mises

en œuvre. Ainsi, dans chaque classe d'âges, la BCN et l'assuré paieront chacun 0,5% de plus sur le nouveau salaire assuré. De plus, la Caisse a indiqué que l'âge de la retraite serait élevé à 63 ans pour les hommes et les femmes dès 2020.

Engagement

Développement durable



Dans une vision qui prend en compte une responsabilité envers l'environnement et l'ensemble de la société, la BCN poursuit son engagement par le développement d'actions efficaces et responsables. En 2018, le système de management de la durabilité de la BCN a été audité par un organisme tiers et indépendant. La certification EcoEntreprise «Excellence» obtenue en 2015, une distinction de haut niveau, a ainsi pu être renouvelée.

Les éléments principaux qui ont contribué à cette amélioration sont :

- ◀ l'intégration de critères environnementaux dans le processus de sélection du matériel, notamment lors du remplacement complet des stations de travail.
- ◀ la durée de vie étendue du matériel (hardware).
- ◀ l'utilisation judicieuse des données récoltées dans les bâtiments afin de réduire la consommation d'énergie.

Audit EcoEntreprise «Excellence»

L'entreprise SGS s'est chargée de valider le bon fonctionnement du système de management de la durabilité mis en place depuis quelques années. Cet audit a permis de déterminer que la BCN, au travers de son fonctionnement et de ses processus, maîtrise et réduit son impact environnemental et qu'elle intègre les préoccupations de ses parties prenantes au sein de son activité. L'auditeur a relevé le niveau de maturité élevé en terme de durabilité de la BCN et son engagement à assumer sa responsabilité sociale (RSE).

Bilan CO₂

Chaque année depuis 2015, la BCN calcule le volume des émissions de CO₂ de son activité. Les quatre principales sources d'émission (les trajets pendulaires, le chauffage, le papier et les impressions ainsi que les déplacements professionnels) représentent 96% du total des émissions. L'évolution du résultat de l'année 2018 est réjouissant, les émissions ayant pu être réduites de plus de 6% par rapport à l'année précédente. Le volume total des émissions de CO₂ a atteint 594 tonnes en 2018, contre 653 tonnes en 2017.

Note améliorée

Afin d'évaluer leur impact environnemental, les technologies de l'information (IT) de la banque ont également fait l'objet d'un audit externe (GreenIT). La démarche consiste à faire la lumière sur la manière dont la banque gère son infrastructure. Le résultat est ensuite comparé aux bonnes pratiques du marché et fait l'objet d'une appréciation chiffrée. Pour l'année 2017 qui a fait l'objet de l'audit, la BCN a obtenu la notation de 4,20 sur 5, ce qui démontre une belle progression, de plus de 10%, par rapport aux résultats précédents.

Infrastructures

Au Centre administratif de la banque à Colombier, deux bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées afin de favoriser une mobilité moins impactante en terme de CO₂.

Par ailleurs, en fin d'année 2018, le projet de renouvellement des distributeurs automatiques de billets de banque a été mis en œuvre et le rythme s'accélénera en 2019 et 2020. Dans ce cadre, les nouveaux appareils acceptant les versements recyclent l'argent pour les prélèvements, ce qui réduit la maintenance et son impact, notamment liés aux trajets du personnel en charge de l'approvisionnement.







Présente au quotidien

La BCN participe activement à la vie du canton et de ses habitants. Proche des Neuchâteloises et Neuchâtelois, elle est présente dans leur quotidien, mais aussi dans leurs loisirs.

Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2018, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

Contribution à la vie du canton

Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2018, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN soutient des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas ou dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique ni aucune activité militaire.

Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

Au cours de 2018, la BCN a été présente aux côtés des organisateurs de manifestations culturelles populaires, tout au long de l'année et aux quatre coins du canton. Parmi ces partenariats figurent notamment Festi'neuch, le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) et

son Open Air nouvellement situé au cœur de Neuchâtel à la Place des Halles, les Jardins musicaux, ou encore Rock Altitude Festival.

L'an dernier, la Plage des Six Pompes et le Corbak Festival ont célébré leur quart de siècle d'existence et l'aide particulière de la BCN a contribué au succès de ces jubilés hors du commun. Par son engagement, la banque a favorisé la mise sur pied du spectacle haut en couleur «The Color of Time» d'Artonik, à La Chaux-de-Fonds, et a soutenu la réalisation d'un livre sur les 25 ans du festival de La Chaux-du-Milieu.

Sponsor de l'exposition estivale «Témoins à charge», des animaux grandeur nature réalisés par l'artiste italien Davide Rivalta, la BCN a accueilli deux sculptures de chevaux, la première devant le bâtiment de son siège à Neuchâtel, la deuxième à l'intérieur, dans le hall ouvert au public.

La banque soutient de nombreuses institutions qui contribuent à la richesse de la vie culturelle neuchâteloise, parmi lesquelles le Théâtre du Passage, le Théâtre populaire romand, le Club 44, le Théâtre du Pommier ou encore la Lanterne Magique.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

Sport

Le monde sportif neuchâtelois n'est pas en reste, puisque la BCN est partenaire de nombreuses manifestations et clubs sportifs neuchâtelois, tels l'emblématique BCN Tour, le HCC La Chaux-de-Fonds, la Fondation Gilbert Facchinetti, le NUC Volleyball, Union Neuchâtel Basket et la Trotteuse Tissot.

L'année 2018 a été marquée par la promotion de Neuchâtel Xamax FCS en Super League, un succès qui a donné lieu à

une grande fête populaire autour et à l'intérieur du Stade de la Maladière le 21 mai. La BCN s'est associée à l'événement, qui signe le retour du football neuchâtelois dans l'élite suisse. Le BCN Tour a quant à lui célébré sa 200^e étape, ce qui témoigne de l'attachement de la population pour cette course par étapes, figure de proue de l'engagement de la BCN dans le sport.

La BCN veille également à soutenir les activités sportives destinées à la jeunesse, par plus de 70 contrats de sponsoring en faveur de divers mouvements juniors. La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation Sport NE (FSNE). Au total, ce sont CHF 76'000 qui ont été remis à 37 sportifs neuchâtelois remarquables l'an dernier. Ainsi, depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E et la SNP SA, a distribué plus de CHF 1 million.

Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtelaises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

L'an dernier, la BCN a renforcé son soutien à la formation duale en devenant le parrain officiel du Carré bleu. Par un apport financier important, elle a permis la réalisation de cette médiathèque du futur au cœur du campus du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) à Neuchâtel.

Economie

Outre l'accompagnement des PME, la BCN veille également, via ses actions de sponsoring, à vivifier le tissu économique, lui assurer sa compétitivité et un développement harmonieux. Pour cela, elle met sur pied des événements dédiés aux entrepreneurs ou soutient des projets, des organismes d'aide ou des associations faitières.

En 2018, la banque a notamment participé au développement de la nouvelle structure cantonale Microcity et a accompagné les organisateurs d'un nouveau salon professionnel, le Technical Watchmaker Show, qui réunit des entreprises actives dans la sous-traitance horlogère à La Chaux-de-Fonds.

Contribution à la vie du canton

Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN mettent au concours des montants à hauteur de CHF 300'000 par année respectivement attribués par des jurys d'experts indépendants.

Prix BCN Innovation

Qu'il soit issu du domaine des sciences, des transports, de la médecine ou encore de l'environnement, un projet se définit comme innovant par sa capacité à améliorer l'existant au sein de notre société. Ressource indispensable pour alimenter la croissance, l'innovation est un des moteurs de l'économie. C'est pourquoi, afin de marquer son soutien au développement économique du canton de Neuchâtel, la BCN a créé en 2008 le Prix BCN Innovation, à l'occasion de son 125^e anniversaire. Avec une dotation unique de CHF 300'000 par année, il s'agit de l'une des plus importantes récompenses en Suisse.

Le Prix BCN Innovation a pour but de valoriser des projets innovants lancés par de jeunes entreprises actives dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire. La plateforme www.prix-bcn-innovation.ch est dédiée à ce concours. Elle permet de faire rayonner les candidats et de susciter les vocations entrepreneuriales.

Remis fin octobre à l'ancienne usine électrique de La Chaux-de-Fonds, le Prix BCN Innovation 2018 a primé la start-up neuchâteloise Sy&Se. Cette entreprise offre au monde industriel une solution permettant d'assembler du verre et du métal sans utiliser la moindre goutte de colle. Les sociétés H2i et Novostia ont été désignées finalistes 2018, la première est active dans l'horlogerie et la seconde dans le secteur des valves cardiaques.

Lors de cette 10^e édition anniversaire, le Conseil d'administration de la banque a annoncé que le Prix BCN Innovation sera remis la prochaine fois en 2020. Cette pause d'une année permettra un temps de réflexion afin de démocratiser encore davantage cette récompense et de l'ouvrir aux plus jeunes.

Fondation culturelle de la BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création culturelle dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de

littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle de la BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de six membres, où ne peut siéger qu'un seul représentant de la banque. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtelois.

En 2018, la commission de répartition a distribué CHF 300'000 à 69 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle de la BCN a attribué au total CHF 5'346'650 à 1'212 bénéficiaires.

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- ◀ Président: Prof. Yves Perriard, professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ Dr André-Pierre Bouille, ingénieur EPFZ, représentant du Conseil d'administration de la BCN
- ◀ Bastien Droz, ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
- ◀ Dr Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, experte scientifique
- ◀ Michel Perrin, directeur général d'Uditis
- ◀ Dr Nathalie Tissot, représentante du Conseil d'administration de la BCN

Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN

- ◀ Président: Vincent Adatte, journaliste cinématographique, co-directeur de la Lanterne Magique
- ◀ Giorgio Ardia, retraité, consultant culturel
- ◀ Marie-Thérèse Bonadonna, déléguée culturelle du Club 44
- ◀ Marc Pantillon, pianiste, professeur de piano à la Haute Ecole de Musique de Genève
- ◀ Cynthia Uelligger, représentante du Conseil d'administration de la BCN



03

Reflets
conjuncturels



Point culminant

La dynamique économique a été marquée l'an dernier aux Etats-Unis, en Suisse et à Neuchâtel. Dans les trois cas, la croissance a eu des effets significatifs sur l'emploi. Si les perspectives restent bonnes, des signaux d'alarme, essentiellement géopolitiques, pourraient venir assombrir le tableau conjoncturel. Ce contexte rend les investisseurs fébriles.

Reflets conjoncturels

Economie mondiale et suisse

L'économie mondiale et suisse ... en deux points

- ◀ **La croissance mondiale a atteint 3,7% l'an dernier mais la montée des risques, monétaires et géopolitiques, assombrit les perspectives**
- ◀ **Comparativement à ses voisins, la Suisse a enregistré une accélération marquée de sa dynamique conjoncturelle en 2018, ce qui a permis à l'emploi de progresser**

Economie mondiale

Synchrone en début d'année, la croissance économique mondiale s'est révélée forte en 2018. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 3,7% l'an dernier. Elle semble toutefois avoir atteint un point culminant. En effet, au fil des mois, l'augmentation des risques, liée notamment au durcissement des conditions financières et à l'exacerbation des tensions commerciales, a quelque peu entamé la dynamique et mis au jour des différences entre les régions du monde.

La Chine, par exemple, a vu son économie croître de «seulement» 6,6%, taux le plus faible depuis 1990. Trimestre après trimestre, la décélération a été continue sur l'exercice écoulé, en raison notamment des mesures prises par Pékin pour réduire son endettement, freinant ainsi crédits et dépenses d'infrastructures. La diminution de la demande intérieure et le conflit commercial avec les Etats-Unis ont également pesé négativement sur la dynamique économique.

Quelques signaux d'alarme ont également traversé l'Europe, ou plutôt «ses moteurs» traditionnels. Si la croissance de la zone euro a atteint 2,9%, l'Allemagne et la France ont affiché des progressions de 1,5%, selon le FMI. Le premier partenaire commercial de la Suisse (l'Allemagne) a même vu son économie se contracter au troisième trimestre, en raison entre autres de la faiblesse de la consommation privée et de la production industrielle liée à l'introduction de nouvelles normes antipollution pour l'industrie automobile.

Si l'impact de la crise sociale que traverse la France est resté modéré sur l'exercice écoulé, les répercussions économiques pourraient s'accroître.

Alors que la décélération a été perceptible en Chine et en Europe, la bonne santé économique des Etats-Unis s'est maintenue, entraînant une normalisation de la politique monétaire. La consommation des ménages et les exportations ont notamment tiré la croissance outre Atlantique (+2,9%), mais les prévisionnistes tablent sur une hausse de 2,5% en 2019 en raison de la fin des mesures de relance budgétaires.

L'assombrissement des perspectives générales, conjugué à la hausse des risques politiques, a surtout pesé sur l'état d'esprit des marchés financiers. La volatilité est ainsi revenue en force sur toutes les classes d'actifs, si bien qu'aucun indice ou pays n'a été épargné. Le mois de décembre a été particulièrement négatif avec la pire performance depuis 1931 sur le marché des actions américaines.

Si les attentes pour l'économie mondiale restent positives, avec une progression globale de 3,5% en 2019, la dynamique devrait toutefois quelque peu s'essouffler, comme le suggèrent plusieurs indicateurs avancés, tel celui des directeurs d'achat.

Du côté du pétrole, la BCN table sur une stabilité des prix, autour de USD 60 le baril.

	Monde		USA		UE		Suisse	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Croissance du PIB	3,7	3,5	2,9	2,5	1,8	1,6	2,6	1,5
Chômage	--	--	3,9	3,7	7,6	6,9	2,6	2,5
Inflation	3,8	3,2	2,5	2,0	1,9	1,7	0,9	0,8

2018 : estimations

2019 : prévisions

Sources : FMI, SECO, Bloomberg

Economie suisse

En termes de croissance, la Suisse a connu une année 2018 plus faste que ses voisins. Nourri par un premier semestre particulièrement porteur, le PIB helvétique a progressé de 2,6%, selon les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Comme attendu, le commerce extérieur, les secteurs chimiques et pharmaceutiques en tête, mais également ceux de l'horlogerie et des instruments de précision, ont fourni une forte impulsion à la croissance. Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, les exportations ont progressé de 1,2% en termes réels pour atteindre un niveau record, à CHF 233,1 milliards. La progression vers les Etats-Unis a notamment été marquée (CHF +4,2 milliards).

Cette dynamique conjoncturelle s'est répercutée sur le nombre de demandeurs d'emplois, en baisse de quelque 25'000 unités l'an dernier en Suisse. Le taux de chômage helvétique a ainsi reculé de 3,2% à 2,6% pour l'année sous revue. Malgré cette excellente tenue du marché du

travail, les experts notent que la hausse récente des salaires est restée timide. Ainsi, les perspectives d'une consommation des ménages privés comme relais de croissance demeurent mitigées. Elles ne devraient s'améliorer qu'à partir de 2020. En conclusion, le climat d'incertitude politique, également dans la relation entre la Suisse et l'Union européenne, l'endettement élevé à l'échelle internationale et le différend commercial opposant les Etats-Unis à d'autres économies majeures pourraient assombrir le tableau économique mondial. Pour la Suisse, cela signifie qu'après une excellente année, la conjoncture devrait se normaliser. Selon le SECO, le PIB helvétique devrait s'afficher en hausse de 1,5% en 2019.

Dans ce contexte, une appréciation du franc figure parmi les scénarios envisagés par les experts, ce qui entraînerait une décélération des exportations helvétiques. L'inflation devrait rester modérée en 2019 – en-dessous de 1% estiment les instituts de recherche – et le ralentissement de la croissance du PIB devenir réalité.

Reflets conjoncturels

Economie neuchâteloise

L'économie neuchâteloise ... en trois points

- ◀ **L'horlogerie a bénéficié de l'embellie mondiale**
- ◀ **Le taux de chômage a reculé à 4,6% en 2018**
- ◀ **La hausse des prix dans l'immobilier est restée mesurée**

Conjoncture

Après son rebond en cours d'année 2017, l'économie neuchâteloise a poursuivi sur sa lancée l'an dernier. Elle a ainsi tourné à fort régime au premier semestre 2018. En deuxième partie d'exercice, la dynamique conjoncturelle s'est quelque peu enrayée, freinée notamment par l'assombrissement de la conjoncture dans des pays d'exportation phares. Mais contrairement à un recul sur Vaud, Valais, Fribourg et Jura, l'indicateur conjoncturel de Neuchâtel proposé par l'institut CREA est resté stable sur le dernier trimestre 2018.

Dans l'enquête conjoncturelle d'automne de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), l'optimisme des entrepreneurs était perceptible. En effet, sur 310 entreprises qui se sont exprimées sur la marche de leurs affaires, 126 l'ont jugée « satisfaisante », 151 « bonne » ou « excellente », contre seulement 33 « mauvaise » ou « médiocre ». Un solde très positif, notamment dans le secteur industriel. Cette embellie conjoncturelle a été confirmée par l'indice du KOF. En automne, le taux d'utilisation des capacités industrielles n'avait plus été aussi élevé depuis 2014.

Ce dynamisme s'est également reflété dans l'emploi avec un recul du taux de chômage dans le canton, qui a atteint son plus bas niveau depuis 10 ans, à 3,9% en novembre. Si, en moyenne annuelle, Neuchâtel reste le plus mauvais élève du pays, avec un taux de 4,6%, le recul de 1% sur un an constitue également la plus forte baisse de tous les cantons suisses.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) neuchâtelois devait atteindre 3,3% pour l'ensemble de l'année 2018, selon les dernières prévisions du CREA. Le rebond du secteur horloger (progression de 5,3% contre 2,4% une année auparavant) a notamment tiré la croissance cantonale vers le haut. Les activités financières, les assurances et les services aux assurances ont également contribué à cette bonne performance 2018.

L'horlogerie

Entre 2000 et 2018, la valeur totale des exportations annuelles de montres helvétiques a grimpé de CHF 10,3 milliards à plus de CHF 21 milliards. Si le record historique de 2014 n'a pas été égalé (CHF 22,2 milliards), l'industrie horlogère s'en est rapprochée et a donc renoué avec une jolie tendance positive, déjà amorcée en 2017. Sur Neuchâtel, ce secteur représente CHF 2,4 milliards, soit un peu plus de 16% de la valeur ajoutée totale produite sur le canton.

Avec une croissance de plus de 5% l'an dernier, le secteur horloger neuchâtelois semble avoir définitivement tourné la page de l'abandon du taux plancher. Les stocks ont été fortement réduits et la bonne santé se lit dans les chiffres du commerce extérieur, les marques horlogères ayant su tirer profit de l'embellie conjoncturelle mondiale. Notamment en Asie, puisque la Grande Chine (Chine, Hong Kong, Taïwan et Macao) pèse pour quasiment un quart des ventes des garde-temps suisses. Ce chiffre pourrait être encore plus élevé s'il incluait les achats des touristes chinois dans les pays étrangers.

Si la dynamique conjoncturelle va se poursuivre, toutefois à un rythme moins soutenu, la branche devra, à l'avenir, faire face à des défis structurels importants. Les marques devront composer avec la consolidation de la distribution, la montée en puissance des montres connectées dans le bas et moyen de gamme ou encore la croissance du marché de seconde main. Ici toutefois, Neuchâtel

pourrait tirer son épingle du jeu, une plateforme mondiale de garde-temps de luxe d'occasion ayant choisi le canton pour son implantation en Suisse.

L'industrie

Du côté de l'industrie également, l'année 2018 s'est révélée très réjouissante: la marche des affaires au courant du mois d'août était excellente, la meilleure enregistrée depuis cinq ans. Ainsi, la dynamique économique a permis aux entreprises de relancer bon nombre de projets gelés après l'abandon du taux plancher, voire d'en initier de nouveaux. Les besoins en investissements des entreprises industrielles se sont donc multipliés, que ce soit pour alimenter la croissance organique, développer les outils de production ou construire de nouveaux bâtiments.

L'enquête conjoncturelle d'automne du KOF est toutefois venue tempérer quelque peu l'optimisme général. Le fait qu'une tendance négative est observée dans l'industrie manufacturière en zone euro, et notamment chez nos voisins allemands, a pesé sur les commandes de l'étranger en fin d'exercice. Dans le secteur de la sous-traitance industrielle, la BCN a mené une étude avec la CNCI et l'Université de Neuchâtel à l'automne. Cette publication invite notamment les PME à collaborer davantage entre elles afin de répondre aux enjeux communs du secteur, à savoir: l'éloignement des clients finaux,

la dépendance aux grands donneurs d'ordre ou la difficulté d'anticipation.

Si le climat conjoncturel reste positif en ce début d'année 2019, une majorité d'industriels neuchâtelois affiche désormais une certaine prudence quant aux perspectives de croissance.

Emploi

En septembre, la barre des 12'000 frontaliers actifs dans le canton de Neuchâtel a été franchie. L'augmentation significative de cet effectif sur les neuf premiers mois de l'exercice 2018 témoigne de la vigueur de la reprise, aussi bien dans le secteur industriel que dans le tertiaire, hormis le commerce de détail, soumis à la pression des changements de mode de consommation.

Selon le Service de la statistique du canton, au terme du troisième trimestre, l'emploi affichait une progression annuelle de 1,5%, avec une hausse marquée dans le secteur secondaire (+3,6%). Comme détaillé en amont, cette dynamique, combinée au «New Deal pour l'emploi» qui incite les entreprises du canton à recruter des demandeurs d'emplois neuchâtelois, s'est reflétée sur le taux de chômage cantonal. Celui-ci est ainsi passé, brièvement, sous la barre des 4% l'an dernier.

Au 31 décembre 2018, le nombre de chômeurs pour l'ensemble du canton s'élevait à 3'821

personnes, contre 5'143 une année auparavant. Seuls les métiers liés à l'électronique n'ont enregistré aucune baisse, mais les personnes cherchant un travail dans ce domaine étaient déjà rares.

Dans les régions, le Littoral et le Val-de-Travers affichaient des taux de chômage plus élevés (respectivement 4,4% et 4,3%) que dans les Montagnes (4,1%) et le Val-de-Ruz (3%). Hormis la ville de Neuchâtel, toutes les grandes communes sont passées sous la barre des 5% en rythme annuel.

Pour l'année entamée, le redressement de l'emploi devrait se poursuivre, mais à un rythme moins soutenu. Toutes considérations conjoncturelles mises à part, les récents rachats par des groupes étrangers de grandes sociétés phares du canton, comme Shire ou Celgene, qui comptent parmi les plus grands employeurs, posent la question de la pérennité des emplois à long terme dans ces entreprises, des emplois souvent fortement qualifiés.

Perspectives

Un optimisme prudent est de mise pour l'exercice 2019. En effet, la croissance enregistrée en 2018 ne va pas s'arrêter net, l'indice conjoncturel du CREA indiquant notamment une hausse de l'indice neuchâtelois pour le premier trimestre 2019. Mais les prévisionnistes s'accordent à dire que quelques signes de fléchissement apparaissent,

notamment dans le secteur manufacturier et le secteur de la construction et du génie civil, les grands chantiers du canton en la matière doivent pour leur part, encore patienter quelque peu.

Ouverte sur le monde, l'économie neuchâteloise pourrait également subir, par effet de ricochet, les tensions géopolitiques qui agitent la planète. Durcissement de la politique monétaire aux Etats-Unis, sortie chaotique de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, mesures protectionnistes ci et là, tensions sociales en France, autant d'éléments extérieurs sur lesquels les PME de la

région n'ont aucune emprise et qui pourraient notamment affecter les exportations et leurs commandes.

Pour 2019, l'institut CREA table sur une croissance du PIB neuchâtelois de 1,8%. La locomotive horlogère devrait quelque peu s'essouffler, avec une progression de 1,3%. L'atonie de la demande intérieure et la détérioration des perspectives d'exportations expliquent entre autres ce ralentissement. Après une année marquée par une vive expansion, les experts parlent plutôt d'une normalisation de la conjoncture.

Croissance du PIB réel	<i>en %</i>	2017	2018	2019
Neuchâtel		1,4	3,3	1,8
Suisse		1,6	2,6	1,5

2018 : estimations

2019 : prévisions

Sources : CREA, SECO

Marché immobilier

L'atterrissage, en douceur, annoncé du marché immobilier neuchâtelois s'est bel et bien poursuivi l'an dernier. Ainsi, dans le domaine des résidences principales, après une phase de stabilisation, l'année 2018 marque le début d'une période de tassement. Ce dernier semble toutefois modéré en termes de prix, le marché immobilier neuchâtelois étant encore soutenu par la faiblesse des taux d'intérêt. Un rallongement significatif des délais de commercialisation des objets est toutefois observé, mais, malgré une demande qui s'affaiblit et un stock qui a plutôt tendance à croître, l'incidence sur les prix reste mesurée.

A noter que sur le marché de la PPE, la diminution de la demande des appartements en propriété à usage propre n'est désormais plus partiellement compensée par des achats d'investisseurs privés, en raison de l'accroissement de la difficulté à louer. En ce qui concerne les maisons d'habitation individuelles ou mitoyennes, le niveau de l'offre demeure davantage en adéquation avec la demande, d'où une certaine stabilité des prix. Du côté des immeubles de rendement, alors que de nouvelles constructions ont continué d'arriver sur le marché, l'absence de dynamique démographique n'a pas permis de répondre à

cette offre. Par conséquent, la hausse du taux de vacance s'est poursuivie dans le canton. La demande subsiste toutefois pour les immeubles de rendement, notamment par les fonds d'investissement et les professionnels pour lesquels l'immobilier représente, dans les marchés financiers actuels, une source de placement encore attractive. Ces acteurs se montrent toutefois de plus en plus sélectifs sur le choix des objets, quant à leur localisation et leur qualité notamment.

Cette hausse de l'offre entraîne les loyers à la baisse, mais Neuchâtel conserve encore un taux de vacance inférieur à d'autres régions de Suisse comparables. La vigilance est toutefois ici de mise.

Enfin, l'embellie conjoncturelle a permis aux entreprises industrielles et artisanales de relancer d'anciens projets. Si l'exercice s'est une nouvelle fois révélé compliqué pour les surfaces de bureaux, la concrétisation d'hôtels d'entreprises et de surfaces multi-usages dans le canton témoignent de la reprise et de la capacité du marché à répondre à de nouveaux besoins pour les entreprises.

A large crowd of people is gathered at a night festival. In the background, a stage is lit up with warm, golden lights. A band is performing on stage, with a drum set visible. The sky is dark, and the overall atmosphere is vibrant and energetic. The text '04' is overlaid on the left side of the image.

04

Gouvernance
d'entreprise





Gouvernance d'entreprise

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Tous les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

Manuela Surdez
1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Nathalie Tissot
1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Samuel Bendahan
1980, Suisse, Lausanne

Pierre Bongard
1965, Suisse, Genève

André-Pierre Bouille
1949, Suisse, Bôle

Philippe Maquelin
1951, Suisse, Gorgier

Cynthia Uelligiger
1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Portrait

Conseil d'administration

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Manuela Surdez, présidente

1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2010
Présidente, depuis avril 2011
Présidente du Comité de banque
Présidente du Conseil de la Fondation culturelle
Présidente du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Vice-présidente du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN
Censeur (2001 - 2009)

Formation

Licence ès sciences économiques,
Université de Neuchâtel

Parcours professionnel

Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987)
Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)
Administratrice et co-directrice Goldec SA

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la société Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
Membre du Conseil d'administration de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
Juge au Tribunal arbitral de la Convention collective de travail de l'Industrie horlogère, depuis 2012
Membre de la Chambre d'assurance de l'ECAP

Nathalie Tissot, vice-présidente

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005
Vice-présidente, depuis octobre 2012
Vice-présidente du Conseil de la Fondation culturelle
Vice-présidente du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité de banque
Présidente du Comité Audit et Risques (jusqu'au 31.12.2018)
Membre du Comité de rémunération/nomination
Membre du jury du Prix BCN Innovation (représentante du Conseil d'administration, dès le 01.01.2019)

Formation

Docteur en droit, Université de Neuchâtel
Licence en droit, Université de Neuchâtel
Certificat d'études supérieures en archéologie, Université de Neuchâtel
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008 - 2012)
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel (1992), professeure associée (dès 1996), professeure extraordinaire (depuis 2002) et professeure ordinaire (dès 2017)
Avocate indépendante (depuis 1992)

Autres activités

Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds
Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel
Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale
Membre du Conseil de la Fondation "La Tène"
Membre de la Commission cantonale des biens culturels
Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008 - 2012)
Membre de la Commission (depuis 2012) et du Conseil scientifique (depuis 2008) du Musée International d'Horlogerie
Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis juillet 2014
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Docteur ès sciences économiques management, comportements organisationnels, HEC Lausanne
Licence ès sciences économiques, HEC Lausanne

Parcours professionnel

Maître d'enseignement et de recherche, HEC Lausanne, depuis 2009
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités, depuis 2012, chercheur au Laboratoire de Génétique Comportementale (2012-2016)
Président BSC Association, entreprise de conseil, consultant depuis 2002
Chercheur, IMD Lausanne (2010-2011), puis visiting scholar INSEAD (2011-2013)
Assistant Universitaire (chercheur et enseignant) en comportement organisationnel, informatique et stratégie (1999-2009)

Autres activités

Membre du Conseil national, depuis juin 2017
Association Lire et Ecrire, membre, depuis 2011 et président, depuis 2013
Président du Comité de direction du Gymnase de soir Vaudois, depuis 2013
Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit Solidaire Suisse, depuis 2012
Président du Conseil de l'Université de Lausanne (2004-2007)
Membre du Conseil d'administration et trésorier de la Société Coopérative d'habitation : Le Bled, depuis 2014

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Membre, depuis juillet 2018
Président du Comité Audit et Risques (dès le 01.01.2019)
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement

Formation

Maîtrise ès sciences économiques, HEC – Université de Lausanne
Expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

Conseiller d'entreprise, associé-gérant de Wisebow Advisers LLC, Genève, depuis 2010
Vice-président du Conseil d'administration, président du Comité d'audit de Barclays Bank (Suisse) SA, depuis 2010
Président de l'organe de contrôle de Mirabaud SCA, Genève, depuis 2013
Membre du Conseil d'administration de SuisseTechPartners SA, Genève, depuis 2015
Membre du Conseil de fondation de la Fondation Rising Tide, Schaffhouse, depuis 2017
Vice-président du Conseil d'administration, président du Comité d'audit de Dukascopy Bank (Suisse) SA (2010-2018)
Associé de KPMG SA, Genève, conseil bancaire et financier (1991-2010)

Autres activités

Intervenant pour la formation des administrateurs auprès de la Swiss Board School et d'EXPERTSuisse
Membre du Conseil de fondation de la Fondation Genève Place Financière (2010-2017)
Membre du Comité exécutif de l'association Le Réseau (2010-2016)
Président de l'Ordre Genevois de la Chambre Fiduciaire (2007-2014)

André-Pierre Bouille

1949, Suisse, Bôle

Membre, depuis avril 2011
Membre du Comité de banque
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Président du Comité de rémunération/nomination
Membre du jury du Prix BCN Innovation (représentant du Conseil d'administration)

Formation

Ing. Dipl. en électricité, EPFZ
Docteur en Psychologie du travail, Université de Neuchâtel
Certificat en marketing et management, Hochschule de St-Gall

Parcours professionnel

Assistant marketing, ensuite sous-directeur marketing dans plusieurs sociétés du groupe Swatch (1981-1985)
Directeur général d'AESA SA (Groupe Alcatel) de 1985 à 1998, président et propriétaire de la société (jusqu'en 2007)

Autres activités

Président de Flisch Management Holding SA (Groupe Felco), Les Geneveys-sur-Coffrane
Membre du Conseil d'administration de Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
Membre du Conseil d'administration de Felco Motion SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
Président de Finergence, La Chaux-de-Fonds
Membre du Conseil d'administration de Stoco SA, Cortaillod

Philippe Maquelin

1951, Suisse, Gorgier

Membre, depuis octobre 2012
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite
du personnel de la BCN

Formation

Licence ès sciences économiques,
Université de Neuchâtel

Parcours professionnel

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction
auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe
Swatch (1976 – 1988)
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young,
conseils aux entreprises Suisse romande
(1988-1990)
Fonctions de direction auprès du groupe
Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds
(1991-1998)
CFO du groupe Ismeqa,
La Chaux-de-Fonds (1998-2002)
COO et CFO du groupe Tornos,
Moutier (2002-2010)
Consultant indépendant, depuis 2002

Autres activités

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds
Membre du Conseil d'administration, président
du Comité d'audit et membre du Comité de
rémunération et nomination de LNS Holding SA,
La Tène
Membre des Conseils d'administration de
- GYP Holding SA, La Tène
- BNJ FM SA, Delémont
- ARC FM SA, Delémont
- Delta Line SA, Lamone
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg
Associé de Maruma Holding Sàrl,
La Chaux-de-Fonds

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre, depuis janvier 2018
Membre du Conseil de la
Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération/
nomination
Membre de la Commission de répartition
de la Fondation Culturelle (représentante
du Conseil d'administration)

Formation

Certificat de marketing et communication
d'entreprise, CEFCO Neuchâtel
Certificat de secrétaire de direction trilingue,
Ecole Bénédict Neuchâtel
Maturité section langues modernes,
Gymnase de Fleurier

Parcours professionnel

Secrétaire des ventes, Société Industrielle
de la Doux SA, St-Sulpice (1992)
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA
Couvet et Oensingen (SO), assistante de
direction, responsable des RH du groupe,
secrétaire du Conseil d'administration
(1992 – 2002)
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)
Direction des ventes et membre de la direction
du Groupe Bourquin SA, depuis 2015

Autres activités

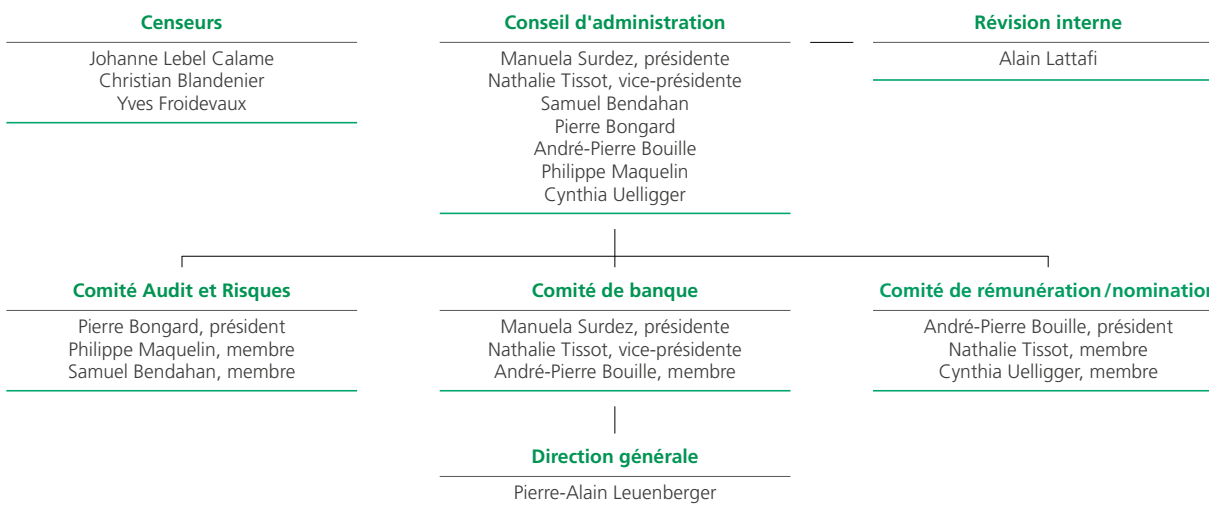
Membre du Conseil d'administration
de la Chambre neuchâtoise du Commerce
et de l'Industrie (CNCI)
Membre du Conseil d'administration
de Navistra SA
Membre du conseil de gestion Goût & Région
(Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte
Travers)
Déléguée Association Réseau des Fleurons
Val-de-Travers
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet
(2003 - 2016)

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2019



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes: Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide des affaires de crédits, selon annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences) et de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et

en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat:

- ◀ La nomination du directeur général
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle de la présidente est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

A l'issue de l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a été modifiée par l'arrivée de M. Pierre Bongard, nommé administrateur par arrêté du Conseil d'Etat dès le 1er juillet 2018 en remplacement de M. Christian Piguet. Comme annoncé par le Conseil d'Etat, cette nomination est intervenue dans le cadre du plan de renouvellement progressif des membres actuels du Conseil d'administration au cours de la présente législature.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration
- ◀ Il accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par la présidente, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se charge de la coordination et de la surveillance de la Révision interne, de la qualité des rapports d'audit ainsi que de la collaboration et de l'indépendance de la Révision interne et de l'organe de révision externe. Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation et assure le suivi des rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Le Comité Audit et Risques est le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité, par le responsable de la Révision interne, le responsable Finances et gestion des risques, le responsable Gestion des crédits, le responsable Compliance ou la Direction.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} janvier 2019 M. Pierre Bongard en qualité de président du Comité Audit et Risques. Il remplace Mme Nathalie Tissot.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la Révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel, selon l'art.10.2 ch.18 du règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} octobre 2018 Mme Cynthia Uelligger en qualité de membre du Comité de rémunération/nomination. Elle remplace M. Philippe Maquelin.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} janvier 2019 M. Alain Lattafi en qualité de responsable de l'Audit interne. Il remplace M. François Roch qui a fait valoir son droit à la retraite.

Le service de la Révision interne est dirigé par :

Alain Lattafi

1969, Suisse, Apples

Responsable de la révision interne, depuis le 01.01.2019

Formation

Expert-comptable diplômé
Master en statistiques, Université de Neuchâtel
Licence en sciences économique (HEC), Université de Lausanne

Parcours professionnel

Directeur, audit services financiers, réviseur responsable autorisé par la FINMA/ASR, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (2008 – 2018)
Senior Manager, accounting services, structured finance, PricewaterhouseCoopers Ltd, Londres (2006 – 2008)
Auditeur bancaire, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1995 – 2006)
Statisticien, département de la prévoyance sociale et des assurances, administration cantonale, Lausanne (1993 – 1995)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont

la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

Formation

Licence en droit, Université de Neuchâtel
Brevets d'avocat et de notaire

Parcours professionnel

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier, depuis 1993

Autres activités

Conseiller général à Val-de-Ruz
Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

Formation

Licence ès lettres, Université de Neuchâtel

Parcours professionnel

Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics, de 1994 à 2001)
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004)
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS), depuis 2005

Autres activités

Vice-président Conseil d'administration
La coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeur, depuis 2007

Formation

Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)

Parcours professionnel

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario, Canada (1972-1976)
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)
Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985, et depuis 1996

Autres activités

Députée au Grand Conseil
Membre du Conseil d'administration de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et télésiégi Chasseron-Nord (TBRC)

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- ◀ Rapports agrégés sur les risques (rapports portant sur l'évolution du profil de risques et sur les activités de contrôle)
- ◀ Rapports trimestriels sur les comptes
- ◀ Rapports Compliance
- ◀ Rapport sur la gestion des crédits à la clientèle
- ◀ Indicateurs de performance clés

Les risques sont gérés conformément à l'annexe du bouclier, point c), page 74.



De gauche à droite et de haut en bas :

Pierre-Alain Leuenberger _____
1971, Suisse, Saint-Blaise

Pedro Palomo _____
1969, Espagne, Neuchâtel

Philippe Ducommun _____
1964, Suisse, Neuchâtel

Mike Jaberg _____
1980, Suisse, Colombier

Portrait

Direction

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables

- ◀ du Marché
- ◀ de la Gestion des crédits
- ◀ de la Logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2019

Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général
Président du Conseil de la Fondation Epargne 3
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005 à 2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008 à 2015)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI)
Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise
Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques Cantonales Suisses

Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché
Suppléant du directeur général

Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs
IE Business School Madrid
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000 à 2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelois (2008 à 2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private Banking (2012 à 2014)
- Responsable du Marché du Littoral neuchâtelois, depuis 2014

Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Membre de la Commission cantonale de l'action sociale
Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA
Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA

Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable de la Logistique

Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)
BCN:
- Responsable de l'administration des titres (1992 à 1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres de (1997 à 2007)
- Responsable de la Logistique, depuis 2008

Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable de la Gestion des crédits

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

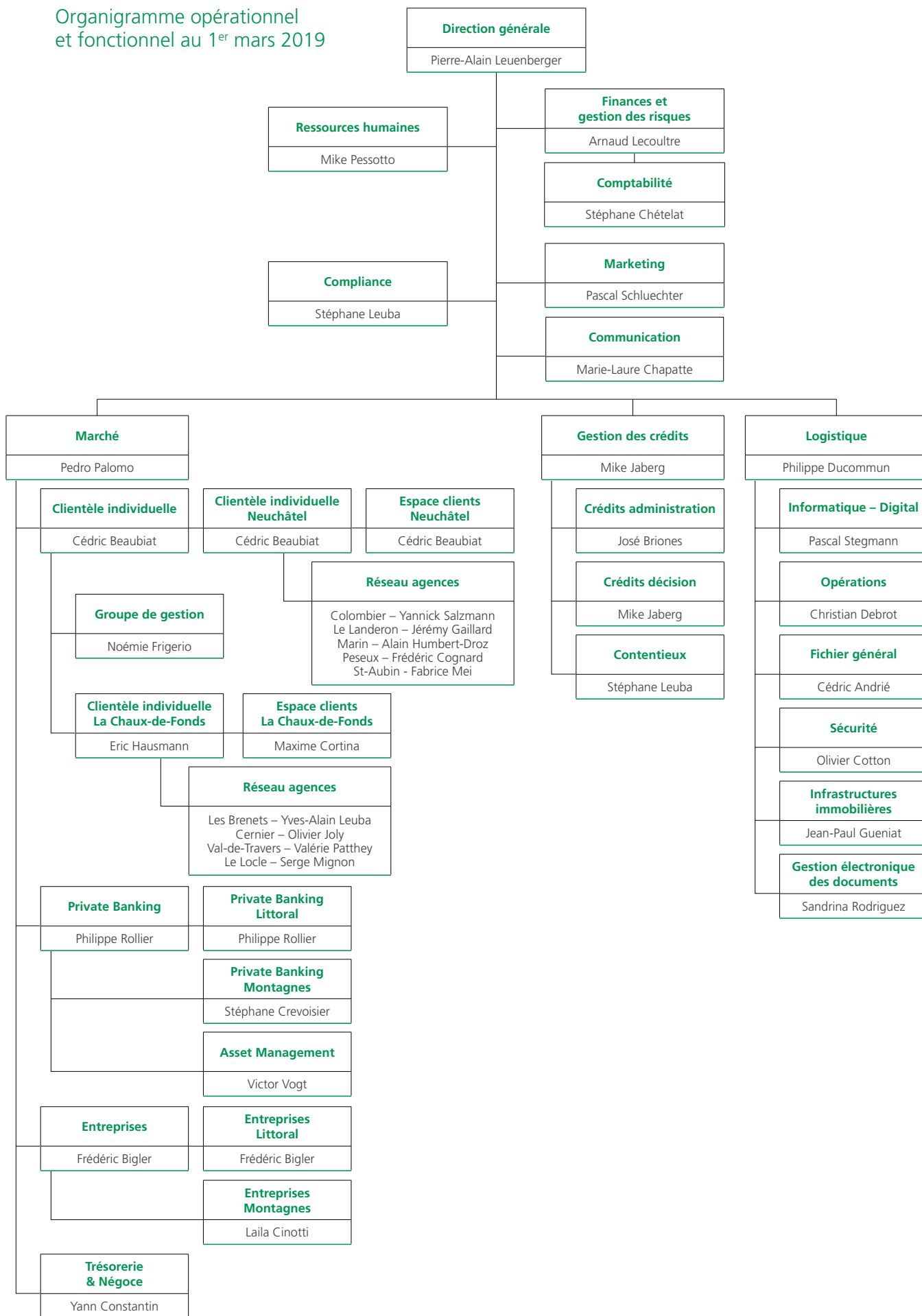
Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998 à 2000)
BCN:
- Réviseur interne (2000 à 2005)
- Conseiller à la Clientèle Entreprises (2005 à 2012)
- Responsable du service de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelois (2012 à 2016)

Autres activités

Membre du Conseil de Fondation de Finergence

Organigramme opérationnel
et fonctionnel au 1^{er} mars 2019



4.3 Conseillères/ers Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Anthony Adam	Neuchâtel
Kevan Carloni	La Chaux-de-Fonds
Giovanni Comini	Neuchâtel
Joanie Geiser	La Chaux-de-Fonds
Pierre Fahrni	La Chaux-de-Fonds
Christian Kohler	Neuchâtel
Salvatore Mangione	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Jirka Uehlinger	Neuchâtel
Carmen Vulliemin	Neuchâtel

4.4 Conseillères/ers Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Olivier Boinay	La Chaux-de-Fonds
Stéphanie Guillod	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Stéphane Paiva	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	Neuchâtel

4.5 Conseillère Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel

4.6 Conseillères/ers Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Jonas Baer	Colombier
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Raphaël Cavazzuti	Neuchâtel
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Céline Colo	Fleurier
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Monique Gusmini	Cernier
Gaëtan Jolliet	Colombier
Stéphane Jolliet	St-Aubin
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Neuchâtel

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2018 ont été de CHF 453'000. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 13 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2018 s'est élevée à CHF 3'118'622. Les bonus de la direction pour l'exercice 2018 ont représenté au total CHF 1'034'313. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la Révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec la présidente et le directeur général. La BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet www.bcn.ch, la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion peuvent aussi être obtenus à l'adresse : info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

05

Exercice annuel





Exercice annuel 2018

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2018 avant répartition du bénéfice

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Actifs					
Liquidités			1'107'251	1'142'548	-35'297
Créances sur les banques			272'398	369'503	-97'105
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0	0
Créances sur la clientèle		2	1'102'748	1'067'179	35'569
Créances hypothécaires		2	7'799'206	7'605'330	193'876
Opérations de négoce		3	86	61	25
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	1'552	389	1'163
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Immobilisations financières		5	452'224	399'837	52'387
Comptes de régularisation			7'251	8'055	-804
Participations		6/7	21'941	22'462	-521
Immobilisations corporelles		8	32'479	33'583	-1'104
Valeurs immatérielles		9	0	0	0
Autres actifs		10	49'598	53'205	-3'607
Total des actifs			10'846'733	10'702'152	144'581
Total des créances subordonnées			500	500	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
Passifs					
Engagements envers les banques			1'162'581	1'319'624	-157'043
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	0	35'000	-35'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'188'220	6'126'387	61'833
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	52'035	55'011	-2'976
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0	0
Obligations de caisse			80'844	99'938	-19'094
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'488'000	2'227'000	261'000
Comptes de régularisation			25'217	25'330	-113
Autres passifs		10	3'246	2'672	574
Provisions		16	1'232	1'260	-28
Réserves pour risques bancaires généraux		16	421'597	400'693	20'904
Capital social		17	100'000	100'000	0
Réserve légale issue du bénéfice			284'155	271'588	12'567
Bénéfice reporté			82	76	6
Bénéfice de l'exercice			39'524	37'573	1'951
Total des passifs			10'846'733	10'702'152	144'581
Total des engagements subordonnés			0	0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0	0
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		2/28	20'283	22'726	-2'443
Engagements irrévocables		2	201'302	234'830	-33'528
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	22'457	22'460	-3
Crédits par engagement		2	0	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2018

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des opérations d'intérêts		33	144'114	149'300	-5'186
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			3'461	3'899	-438
Charges d'intérêts		33	-48'428	-52'619	4'191
Résultat brut des opérations d'intérêts			99'147	100'580	-1'433
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			-3'334	-2'798	-536
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts			95'813	97'782	-1'969
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			15'006	13'292	1'714
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'674	1'678	-4
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'384	10'530	-146
Charges de commissions			-969	-885	-84
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			26'095	24'615	1'480
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			8'997	7'239	1'758
Autres résultats ordinaires					
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			939	3'227	-2'288
Produit des participations			2'378	1'439	939
Résultat des immeubles			159	154	5
Autres produits ordinaires			59	301	-242
Autres charges ordinaires			-2'118	-810	-1'308
Sous-total autres résultats ordinaires			1'417	4'312	-2'895
Charges d'exploitation					
Charges de personnel		34	-40'797	-40'700	-97
Autres charges d'exploitation		35	-25'775	-25'105	-670
Sous-total charges d'exploitation			-66'572	-65'805	-767
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-6'882	-7'879	997
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	-13	610	-623
Résultat opérationnel			58'854	60'874	-2'020
Produits extraordinaires		36	1'574	2'040	-466
Charges extraordinaires		36	0	0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-20'904	-25'341	4'437
Bénéfice de l'exercice			39'524	37'573	1'951

Répartition du bénéfice

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	39'524	37'573
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	82	76
Solde à répartir	39'606	37'649
sur lequel nous payons :		
- l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000
- la rémunération de la garantie de l'Etat de Neuchâtel	1'144	1'149
- le versement supplémentaire à l'Etat de Neuchâtel	2'000	0
et nous répartissons le solde conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale issue du bénéfice	12'571	12'567
- à l'Etat de Neuchâtel	18'856	18'851
- report à nouveau	35	82
	39'606	37'649

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2018

	Année de référence		Année précédente		
	en milliers CHF	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)					
Résultat de la période		39'524		37'573	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		20'904		25'341	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes		3'112		1'888	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles		5'685		6'486	
Provisions et autres corrections de valeur			28		719
Délimitations actives		804		746	
Délimitations passives			112		3'727
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel			25'000		24'500
		70'029	25'140	72'034	28'946
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres					
		0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles					
Participations			32		69
Immeubles					
Autres immobilisations corporelles			4'029		4'653
		0	4'061	0	4'722
Flux de fonds de l'activité bancaire					
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)					
- Engagements envers les banques			82'043	85'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle			15'000		50'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur					
- Obligations de caisse			9'196		20'507
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	173'000			271'000	
- Autres passifs	573				16
- Créances sur la clientèle	9'041			11'026	
- Créances hypothécaires		207'026			406'780
- Immobilisations financières		54'742		2'950	
- Autres actifs	3'606			13'268	
Opérations à court terme					
- Engagements envers les banques			75'000		262'558
- Engagements résultant d'opération de financement de titres			35'000	35'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	76'834			142'038	
- Valeurs de remplacement négatives			2'976		13'132
- Obligations de caisse			9'898		22'340
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	88'000				75'000
- Créances sur les banques	97'105				46'942
- Créances sur la clientèle		52'314		164'749	
- Créances hypothécaires	12'802			123'568	
- Opérations de négoce			25		41
- Valeurs de remplacement positives			1'163	156	
- Immobilisations financières	7'296			21'890	
		468'257	544'383	870'645	897'316
Etat des liquidités					
Liquidités		35'298			11'695
Total Sources de fonds		573'584		942'679	
Total Emplois de fonds			573'584		942'679

Présentation de l'état des capitaux propres au 31.12.2018 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	271'664	400'693	37'573	809'930
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-25'000	-25'000
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		12'573		-12'573	
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation			-556		-556
Bénéfice de l'exercice de référence				39'524	39'524
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			21'460		21'460
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	284'237	421'597	39'524	845'358

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

Annexe du bouclement 2018

A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale :
Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique : Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce :
05.06.1883
- ◀ Siège social : Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro du registre du commerce :
CH-645.1.001.317-4
- ◀ Bureau du registre du commerce :
Canton de Neuchâtel

Commentaires relatifs à l'activité

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. La BCN ne pratique pas de négoce actif pour elle-même. Cependant, elle acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement) pour ses immobilisations financières. Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité.

Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée, excepté les opérations de contrats à terme sur devises pour propre compte.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe.

La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom Business Process Outsourcing. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zurich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque y compris les ordres de paiement de la clientèle. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont soumis au secret bancaire.

B) Principe de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les prescriptions comptables (PCB) de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle. La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle.

L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne). La

numérotation manquante concerne des annexes non applicables à notre banque.

Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Principes d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour les liquidités et les engagements au passif. Les créances sur les banques sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Au bilan, les correctifs de valeur pour risques de défaillance sont déduits des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum. Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de

valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance suivent les dispositions légales, les statuts, ainsi que les règlements de prévoyance en vigueur.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat. Les provisions des risques sont portées au bilan sous la rubrique « provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est une réserve constituée préventivement dans le but de couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires. Elle représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les investissements informatiques qui étaient précédemment activés dans le bilan au moment de leur acquisition pour être ensuite intégralement chargés dans le même exercice par une imputation correspondante au compte d'amortissements sur immobilisations du compte de résultat sont dorénavant chargés directement

dans le compte de résultat, dans la rubrique autres charges d'exploitation sans transiter par le bilan. Ce changement ne modifie que la présentation ligne par ligne du compte de résultat et n'influence ni le résultat opérationnel ni le bénéfice de l'exercice. Par ailleurs, certaines charges qui étaient considérées comme faisant partie des charges informatiques ont été transférées dans les charges relatives à différentes prestations de tiers lorsqu'elles pouvaient être imputées de façon plus précise. L'exercice 2017 n'a pas fait l'objet d'un retraitement lié à ces éléments.

Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

Il n'y a eu aucun facteur d'influence sur la situation économique de la banque.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	au 31.12.2018	au 31.12.2017
EUR	1,1272	1,1714
USD	0,9843	0,9767

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

C) Indications relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle

permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de crédit et de placement

Risques de crédit à la clientèle

Le risque de crédit à la clientèle est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe par une bonne connaissance du client et une évaluation adéquate des garanties remises.

Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est en fonction de la capacité du client à

assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction.

Risques de placement auprès de contreparties

Le risque de placement auprès de contreparties est le risque de placement des excédents de trésorerie en Suisse et à l'étranger auprès de contreparties qui ne rembourseraient pas selon les conditions convenues à l'échéance. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux.

Dans le cadre de nos opérations financières, les limites sur les contreparties bancaires sont revues chaque année et plus rapidement si la situation l'exige. Ces limites sont définies par rapport aux fonds propres disponibles de la banque.

Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, sa durée ainsi que la cotation (Rating) de la contrepartie. La cotation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient également compte du phénomène de groupes. La surveillance du respect des limites sur contreparties bancaires est quotidienne.

Risques pays

Le risque pays est le risque sur les activités et placements effectués à l'étranger, notamment par le fait qu'un pays interdirait les transferts de fonds, la conversion en devises ou confiscation de fonds.

Dans le cadre de nos opérations, les limites sur les risques pays sont revues au minimum chaque année.

Risques de marché et de taux

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'une banque à une évolution défavorable des taux d'intérêt du marché. Les banques sont toujours susceptibles d'être affectées par les risques de taux lorsque les revenus et les valeurs économiques de leurs actifs, passifs et positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux et de liquidité, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions
- ◀ Le reporting interne et réglementaire

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress et des projections financières.

Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement :

◀ Risques de cours sur les titres

Le risque de cours est le risque que la banque enregistre des pertes sur le dossier Nostro suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de change et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques.

◀ Risques de change

Le risque de change est le risque que la banque enregistre des pertes sur ses positions devises en raison de fluctuations de cours de change. Les risques liés aux positions bilantaires de la BCN en monnaies étrangères ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

◀ Risques liés aux métaux

Le risque lié aux métaux est le risque que la

banque enregistre des pertes sur ses positions métaux à cause des fluctuations de cours de métaux. Les risques liés aux positions bilantaires pour propres comptes de la BCN en métaux ne doivent pas dépasser les limites de la banque.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité découle de la transformation des échéances de la banque. Il est matérialisé par la survenance de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. Conformément aux dispositions légales et afin de couvrir ses besoins en matière de risque de liquidité, la banque dispose d'actifs liquides de haute qualité (HQLA: High Quality Liquid Assets), sous forme d'encaisse déposée sur le Swiss Interbank Clearing (SIC) de la Banque Nationale Suisse (BNS) et de titres suisses émis par les villes, les cantons, la Confédération, la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA et la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants:

- ◀ Fraude interne
- ◀ Fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommage aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnisations en faveur de tiers.

Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Risques juridiques

Les risques juridiques représentent les risques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait atraite devant une instance judiciaire ou administrative sans qu'une erreur de traitement de la banque ne soit nécessairement invoquée. Ils génèrent des pertes indirectes (blocages de positions, manque à gagner), des provisions sur frais de procédure, le jugement final restant incertain.

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Risques de réputation et de non-conformité

Les risques de réputation et de non-conformité sont considérés comme des conséquences des catégories de risque susmentionnées, dès lors ils ne sont pas catégorisés.

D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les correctifs de valeur et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant neuf catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze

catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeur individualisés. Afin de tenir compte des risques latents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10.

E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis, et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité.

F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

La banque utilise, à des fins de couverture du

risque de taux d'intérêt résultant du bilan, des instruments financiers dérivés.

Les opérations de couverture (Swaps d'intérêts OTC) sont évaluées selon un modèle. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Les opérations de contrats à terme sur devises et métaux précieux, effectuées pour la clientèle et conclues avec la clientèle, sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme devises sont évalués au cours du jour.

G) Evénements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.

Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension			35 000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction			34'619
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension			

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	en milliers CHF	Nature des couvertures				Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Collectivités de droit public	
Prêts						
Créances sur la clientèle	227'220	167'394	265'207	478'427	1'138'248	
Créances hypothécaires	7'510'490	296'265	3'378		7'810'133	
immeubles d'habitation	6'301'580	296'265	3'378		6'601'224	
immeubles commerciaux	789'634				789'634	
immeubles artisanats et industries	235'387				235'387	
autres	183'888				183'888	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'737'709	463'659	268'585	478'427	8'948'381	
Année précédente	7'572'187	462'119	271'438	405'139	8'710'884	
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'737'709	463'659	222'158	478'427	8'901'954	
Année précédente	7'572'187	462'119	233'063	405'139	8'672'509	
Hors bilan						
Engagements conditionnels	4'902	9'829	5'547	5	20'283	
Engagements irrévocables	144'404		56'898		201'302	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			22'457		22'457	
Crédits par engagement						
Total du hors bilan						
Année de référence	149'306	9'829	84'901	5	244'041	
Année précédente	200'758	12'755	66'498	5	280'016	
Créances compromises						
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles		
Année de référence	85'073	56'827	28'246	28'246		
Année précédente	69'879	45'662	24'217	24'217		

Tableau 3

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Actifs			
Opérations de négoce		86	61
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux		86	61
Autres actifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des actifs		86	61
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités			
Engagements			
Opérations de négoce			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des engagements		0	0

Tableau 4

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	<i>en milliers CHF</i>	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux							
Swaps						50'711	600'000
Devises/métaux précieux							
Contrats à terme		1'552	1'324	489'306			
Année de référence		1'552	1'324	489'306	0	50'711	600'000
Année précédente		389	535	108'982	0	54'477	600'000
Répartition selon les contreparties							
	<i>en milliers CHF</i>	Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients			
Valeurs de remplacement positives			162	1'390			

La juste valeur des Swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme sur devises découlent du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	374'059	326'924	379'135	331'959
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	374'059	326'924	379'135	331'959
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	24'792	26'279	25'712	29'168
dont participations qualifiées				
Métaux précieux	53'372	46'633	53'372	46'633
Immeubles	1	1	1	1
Total	452'224	399'837	458'220	407'761
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	374'059	326'924	379'135	331'959

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation		
AAA	253'349	244'217
AA	44'212	32'595
AA-	35'975	14'992
A	15'000	29'998
A-	25'523	5'122
Total	374'059	326'924

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

Présentation des participations

	en milliers CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence					Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
					Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Corrections de valeur		
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires											
avec valeur boursière	15'120			15'120				-521		14'599	19'090
sans valeur boursière	12'410	5'068		7'342		32		-32		7'342	
Total des participations	27'530	5'068		22'462		32		-553		21'941	19'090

Tableau 7

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Raison sociale, siège et activité						
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14	14	oui	non
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui	non
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui	non
Microcity SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	1'000	9	9	oui	non
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui	non

Tableau 8

Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	98'188	73'195	24'993				1'328	23'665
Autres immeubles	15'638	11'922	3'716				104	3'612
Autres immobilisations corporelles	145'459	140'585	4'873		4'029		3'700	5'202
Objets en « leasing » financier								
Total des immobilisations corporelles	259'285	225'702	33'583		4'029		5'132	32'479

Tableau 9

Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		48'132	51'882		
Impôts indirects		1'112	960	918	1'078
Comptes de règlement		354	363	1'043	297
Actifs et passifs divers				1'285	1'297
Total		49'598	53'205	3'246	2'672

Tableau 11

Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
<i>en milliers CHF</i>				
Actifs nantis / cédés				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	26'165		26'111	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'542'157	2'048'000	2'512'564	1'947'000
Appel de marge bloqué auprès des contreparties pour swaps IRS	53'170	600'000	54'880	600'000
Actifs sous réserve de propriété				

Tableau 12

Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne et comptes de gestion en CHF et en monnaies étrangères		4'995	6'554

Tableau 13

Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)		Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
		Année de référence	Année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Année de référence	Année précédente	
Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance							
Plan de prévoyance avec excédent	15'325			3'766	3'766	3'695	

Pour la fin de l'année 2018, la fondation estime atteindre un taux de couverture supérieur à 100%.

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâtoise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

Présentation de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 121,6% à fin 2017, respectivement de 111,9% à fin 2016 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2017 qu'à fin 2016. L'excédent d'actif n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque un excédent de couverture au 31.12.2017.

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant		
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses						
Année de référence		1,13%	2018-2033	2'048'000		
Année précédente		1,26%	2017-2032	1'947'000		
	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt	Echéances	Montant	
Emprunts obligataires en cours						
sans possibilité de dénonciation anticipée		2012	1,25%	26.04.2021	100'000	
sans possibilité de dénonciation anticipée		2016	0,00%	28.02.2022	30'000	
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000	
sans possibilité de dénonciation anticipée		2018	0,35%	14.09.2026	160'000	
Année de référence					440'000	
Année précédente					280'000	
Total					Montant	
Année de référence					2'488'000	
Année précédente					2'227'000	
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours:						
D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
		100'000	30'000		310'000	440'000

La banque n'a souscrit à aucun emprunt subordonné.

Tableau 16

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	175					175
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	1'085				-28	1'057
Total des provisions	1'260				-28	1'232
Réserve pour prix à l'innovation	2'755				-556	2'199
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	394'438			21'460		415'898
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	400'693			21'460	-556	421'597
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	43'315	-392	51	8'576	-5 123	46'427
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	24'217	-369	51	7'320	-2'973	28'246
dont corrections de valeur pour risques latents	19'098	-23		1'256	-2'150	18'181

Tableau 17

Présentation du capital social

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

Indication des créances et engagements envers des parties liées

en milliers CHF	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	54'984	64'995	39'328	52'984
Sociétés liées	93'957	117'548	36'645	38'753
Affaires d'organes	16'060	8'364	20'946	10'895

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit:

- moins 1% pour les hypothèques à taux variable

- moins 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Les avantages sur les taux d'intérêts sont fixés: le taux minimum est de 0,75%

Tableau 23

 Présentation de la structure des échéances
 des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Démonçable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs								
Liquidités	1'107'251							1'107'251
Créances sur les banques	77'398		90'000	105'000				272'398
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	285	109'951	636'607	149'993	112'757	93'155		1'102'748
Créances hypothécaires	4'671	77'593	558'113	817'690	4'274'297	2'066'842		7'799'206
Opérations de négoce	86							86
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	1'552							1'552
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	24'792	53'373	16'506	34'761	105'790	217'002		452'224
Total année de référence	1'216'035	240'917	1'301'226	1'107'444	4'492'844	2'376'999		10'735'465
Année précédente	1'257'924	248'947	1'357'193	1'100'555	4'101'039	2'519'188		10'584'846
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	4'063		333'518	75'000	230'000	520'000		1'162'581
Engagements résultant d'opérations de financement de titres								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'794'089	3'852'629	250'810	25'692	225'000	40'000		6'188'220
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	52'035							52'035
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			6'573	11'142	55'634	7'495		80'844
Emprunts et prêts des lettres de gage			39'000	130'000	890'000	1'429'000		2'488'000
Total année de référence	1'850'187	3'852'629	629'901	241'834	1'400'634	1'996'495		9'971'680
Année précédente	1'791'088	3'716'659	869'139	162'750	1'238'681	2'084'644		9'862'961

Tableau 24

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

	Année de référence		Année précédente	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<i>en milliers CHF</i>				
Actifs				
Liquidités	1'105'161	2'090	1'141'205	1'343
Créances sur les banques	262'943	9'455	344'237	25'266
Créances résultant d'opérations de financement de titres				
Créances sur la clientèle	1'100'920	1'828	1'065'759	1'420
Créances hypothécaires	7'799'206		7'605'330	
Opérations de négoce	86		61	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	1'552		389	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Immobilisations financières	447'545	4'679	393'969	5'868
Comptes de régularisation	7'251		8'055	
Participations	21'872	69	22'392	70
Immobilisations corporelles	32'479		33'583	
Valeurs immatérielles				
Autres actifs	49'598		53'205	
Total des actifs	10'828'612	18'121	10'668'185	33'967
Passifs				
Engagements envers les banques	1'113'315	49'266	1'150'268	169'356
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			35'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6'006'233	181'987	5'954'590	171'797
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	52'035		55'011	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur				
Obligations de caisse	79'515	1'329	98'973	965
Emprunts et prêts des lettres de gage	2'488'000		2'227'000	
Comptes de régularisation	25'217		25'330	
Autres passifs	3'246		2'672	
Provisions	1'232		1'260	
Réserve pour risques bancaires généraux	421'597		400'693	
Capital social	100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice	284'155		271'588	
Bénéfice reporté	82		76	
Bénéfice de l'exercice	39'524		37'573	
Total des passifs	10'614'151	232'582	10'360'034	342'118

Tableau 25

Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<i>en milliers CHF</i>				
Actifs situés en :				
Suisse	10'828'613	99,83	10'668'185	99,68
Europe	14'384	0,13	25'286	0,24
Autres	3'736	0,04	8'681	0,08
Total des actifs	10'846'733	100,00	10'702'152	100,00

Tableau 27

Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	<i>en milliers CHF</i>	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs		10'410'975	203'981	137'939	66'136	27'702	10'846'733
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		435'078	17'813	27'794	1'819	6'803	489'306
Total des actifs		10'846'053	221'794	165'733	67'955	34'505	11'336'039
Passifs		10'478'112	196'008	133'324	11'816	27'473	10'846'733
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		379'865	18'201	28'495	55'910	6'836	489'306
Total des passifs		10'857'977	214'209	161'819	67'726	34'309	11'336'039
Position nette par devise		-11'924	7'585	3'914	229	196	

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels			
Engagements de couverture de crédit et similaires		20'283	22'726

Tableau 30

Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces		18'548	14'124

Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique
Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		1'765	1'705
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		4'877	6'828

Tableau 34

Répartition des charges du personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel		31'591	31'702
Prestations sociales		7'118	6'970
Autres charges de personnel		2'088	2'027
Total		40'797	40'700

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'070	1'215
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		11'746	12'167
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		1'154	698
Honoraires de sociétés d'audit		265	300
<i>dont : prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		247	241
<i>dont : autres prestations de service</i>		18	59
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		1'147	1'183
Charges relatives à différentes prestations de tiers		3'772	3'317
Charges relatives au marketing et à la publicité		4'720	4'390
Autres charges d'exploitation		1'901	1'835
Total		25'775	25'105

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

Variations des provisions et pertes	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Pertes liées à des risques opérationnels		-41	-34
Dissolution provision non utilisée			125
Risques de défaillance hors-bilan		28	519
		-13	610
Produits extraordinaires			
Vente de diverses participations		1'388	2'007
Divers produits hors exploitation		186	33
		1'574	2'040
Charges extraordinaires			
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-21'460	-25'850
Coûts liés au prix à l'innovation		556	509
		-20'904	-25'341



06

Rapport
de l'organe
de révision



Neuchâtel Xamax FCS – Stade de la Maladière

Comptes annuels 2018

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les prescriptions comptables pour les banques.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (82% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que sur la valeur des gages retenus.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances en souffrance et compromises sont identifiées.

L'évaluation de ces dernières est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances en souffrance et compromises sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

↳ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la banque pour :

- L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires

- la détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

↳ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

↳ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 28 février 2019

BDO SA



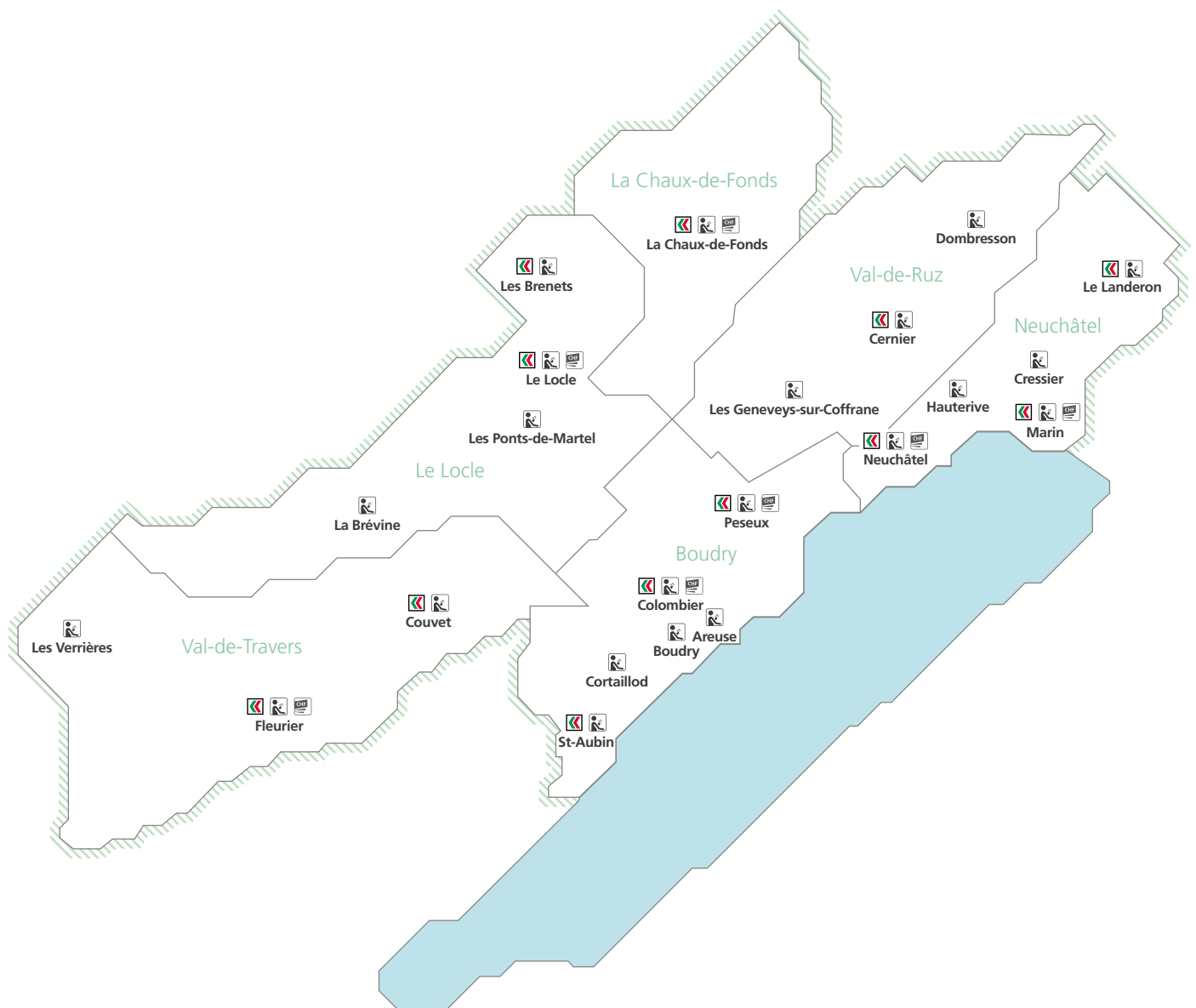
Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé



Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Légendes

Agence	
Bancomat, prélèvement de billets	
Appareil de versement, billets et pièces de monnaie	

AreuseCentre de l'Île **Boudry**Centre Migros **Les Brenets**Grand-Rue 20  **La Brévine****La Chaux-de-Fonds**Avenue Léopold-Robert 44   Centre commercial Les Eplatures Centre Métropole Hôpital **Milvigne****Colombier**Avenue de la Gare 12   **Cortailod**Littoral-Centre **Cressier**Route de Neuchâtel 9 **Hauterive**Rue de la Rebatte 1 **Le Landeron**Rue du Jolimont 6  Centre Migros **Le Locle**Grande-Rue 25   **Neuchâtel**Place Pury 4   Rue de l'Hôpital 5 Fun'ambule Place de la Gare Hôpital Pourtalès Pharmacie Rue de Monruz 23 Casino **Peseux**Grand-Rue 6   La Halle aux Chaussures **Les Ponts-de-Martel**Grande-Rue 25 **La Grande Béroche****Saint-Aubin**La Couronne 3  **La Tène****Marin-Épagnier**Rue Auguste-Bachelin 8   Marin-Centre Manor **Val-de-Ruz****Cernier**Rue Guillemette-de-Vergy 2  **Dombresson**Grand'Rue 11 **Les Geneveys-sur-Coffrane**Rue du 1er Mars **Val-de-Travers****Couvet**Grand-Rue 13  **Fleurier**Avenue de la Gare 1   **Les Verrières**Grand-Bourgeau 58 

IMPRESSUM

Photos

Joël von Allmen
Aerotain

Graphisme

Agence NEUE

Impression

Imprimerie Baillod





Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch
www.bcn.ch